



Signes **vitaux**<sup>MC</sup>

**des enfants du  
Grand Montréal**

**2017**



Fondation du Grand Montréal

# TABLE DES MATIÈRES

	MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL .....	1
	LES 10 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) .....	4
	CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE .....	6
	1-PAS DE PAUVRETÉ .....	8
	2-FAIM « ZÉRO » .....	10
	3-BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE .....	12
	4-ÉDUCATION DE QUALITÉ .....	14
	5-ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES .....	18
	6-TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE .....	20
	7-INÉGALITÉS RÉDUITES .....	22
	8-VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES .....	24
	9-CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES .....	26
	10-PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES .....	28
	SOURCES ET REMERCIEMENTS .....	30

## ERRATA 2E ÉDITION

Veillez prendre note des corrections suivantes, apportées entre la 1<sup>e</sup> et la 2<sup>e</sup> édition du rapport *Signes vitaux 2017 des enfants du Grand Montréal*.

- Page 10, titre : On lit maintenant « 35 000 enfants du Grand Montréal dépendent des programmes de dépannage alimentaire offerts par les banques alimentaires » au lieu de « 35 000 enfants du Grand Montréal dépendent de banques alimentaires ».
- Page 10, 3<sup>e</sup> paragraphe : On lit maintenant « Chaque mois, ce sont près de 35 000 enfants âgés de moins de 18 ans qui recevaient une aide des programmes de dépannage de Moisson Montréal, Moisson Laval ou Moisson Rive-Sud (Tableau 2.1) » au lieu de « Chaque mois, ce sont près de 35 000 enfants âgés de moins de 18 ans qui recevaient une aide alimentaire de Moisson Montréal, Moisson Laval ou Moisson Rive-Sud ».
- Page 10, le paragraphe suivant (ancien 4<sup>e</sup> paragraphe) a été supprimé : « En 2015, 1 parent montréalais sur 5 ayant au moins un enfant de moins de 6 ans mentionnait avoir utilisé “souvent” les services d’une banque alimentaire, d’une banque de vêtements ou autres aides matérielles au cours des 12 derniers mois. Il s’agit d’une proportion similaire à celle pour l’ensemble du Québec ».
- Page 10, tableau 2.2, avant-dernière ligne, première colonne : On lit maintenant « Territoires fédéraux » au lieu de « Territoire du Nord-Ouest ».
- Page 20, légende pour le violet dans la figure 6.1 : lire « Tous types de ménages » au lieu de « Célibataire ».

## À PROPOS DE SIGNES VITAU<sup>MC</sup>

Le rapport *Signes vitaux<sup>MC</sup>*, dirigé par les fondations communautaires sous la coordination des Fondations communautaires du Canada, se base sur des données locales pour mesurer la vitalité de nos collectivités et soutenir les actions qui favorisent une meilleure qualité de vie.

### COMMENT UTILISER CE RAPPORT

**DISCUTEZ. AGISSEZ.** Si la lecture de ce rapport vous inspire, nous espérons qu'il vous guidera dans votre engagement.

**PARLEZ-EN.** Partagez ce rapport avec vos amis, collègues, employés, étudiants, avec un voisin, votre bibliothèque ou centre communautaire, ou avec un représentant gouvernemental.

**RENSEIGNEZ-VOUS.** Sur les organisations qui œuvrent pour améliorer notre communauté, et comment vous pouvez participer vous aussi.

**COMMUNIQUEZ AVEC NOUS.** Nous connaissons les enjeux et les organisations de notre communauté. Si vous souhaitez faire une différence, nous pouvons vous aider et vous dire comment. [www.fgmtl.org](http://www.fgmtl.org)



**YVAN GAUTHIER**  
Président-directeur général

## UN PORTRAIT UNIQUE DES ENFANTS DU GRAND MONTRÉAL

La Fondation du Grand Montréal présente une édition spéciale du rapport *Signes vitaux<sup>MC</sup>* à la mesure de 2017, année des célébrations du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal et du 150<sup>e</sup> du Canada. Nous avons pris la décision de consacrer ce document au thème des enfants qui représentent l'avenir de notre communauté. La réalisation de ce projet est une histoire qui mérite d'être racontée.

La Fondation du Grand Montréal a entrepris ce projet dès décembre 2016 en invitant plus d'une trentaine d'organisations engagées auprès des enfants à partager des données et discuter des enjeux les plus importants. Ce rapport n'existerait pas sans leur contribution. Au tout début du processus, nous avons établi les conditions de réussite, et l'une d'entre elles – celle d'y engager les enfants – a eu un grand impact sur l'évolution du projet. Six groupes d'enfants provenant de différents quartiers ou vivant des conditions particulières (enfants de réfugiés syriens, enfants handicapés, etc.) ont aussi participé aux conversations sur le rapport *Signes vitaux<sup>MC</sup>*. Leur contribution a été telle que nous avons décidé de tenir un forum soulignant l'importance d'écouter la voix des enfants dans la communauté.

La publication, en juin dernier par l'UNICEF, du rapport *Innocenti 14* a aussi eu une influence majeure sur le projet *Signes vitaux<sup>MC</sup>*. Ce rapport comparait la situation des enfants du Canada, âgés de 17 ans et moins, avec ceux de 40 autres pays riches sur la base des objectifs de développement durable, tels qu'adoptés par les 193 pays membres de l'ONU en septembre 2015. Les résultats de cette étude ont confirmé nos intuitions : la situation des enfants au Canada connaît un net recul si on la compare avec celle décrite par les rapports antérieurs de l'UNICEF. En effet, le Canada se classe désormais au 25<sup>e</sup> rang en ce qui a trait au bien-être des enfants, alors qu'il était en 12<sup>e</sup> place en 2007. Le Canada se classe au 32<sup>e</sup> rang sur 41 pays pour l'objectif de développement durable *Pas de pauvreté* et au 37<sup>e</sup> rang pour les objectifs *Faim « zéro »* et *Paix, justice et institutions efficaces*. En nous inspirant du cadre de ce rapport, nous avons évidemment dû adapter les indicateurs conçus pour les pays afin qu'ils soient applicables à l'échelle d'une région et rechercher les études trop rares sur la situation des enfants.

Les résultats de ce portrait des enfants du Grand Montréal sont parfois ceux qui sont attendus, d'autres sont surprenants ou inquiétants.

### QUELQUES CONSTATS

Il se trouve que 35,8 % des quartiers canadiens à faible revenu sont à Montréal, mais que les transferts sociaux et fiscaux atténuent les effets importants de cette pauvreté. D'autre part, près de 50 % des élèves du secondaire n'ont pas déjeuné avant d'aller à l'école. Malgré des progrès dans la réussite scolaire au secondaire, Montréal marque encore le pas par rapport à d'autres grandes régions. Les filles réussissent le mieux à l'université : elles représentent 59,2 % des diplômés au baccalauréat. En ce qui concerne l'accès à un médecin de famille, 65 % des jeunes de la région métropolitaine de Montréal âgés entre 12 et 19 ans y ont accès, comparativement à 94 % pour Toronto et 88 % pour Vancouver. La plupart des écoles du Québec offrent un enseignement relatif au développement durable. Mais un grand nombre d'enfants sont exposés à des problèmes causés par les moisissures présentes dans leurs écoles ou dans leurs logements insalubres.





Le document *Signes vitaux<sup>MC</sup>* ne propose pas l'analyse de ces constats. Il est produit pour susciter des discussions dans la communauté du Grand Montréal. Plusieurs organismes ont déjà annoncé des initiatives importantes et nous espérons voir surgir des projets innovants en faveur des enfants. Le rapport *Signes vitaux<sup>MC</sup>* décrit une réalité multidimensionnelle dont les enjeux engagent toute la communauté, y compris les enfants.

# LES 10 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) À LA BASE DU RAPPORT SIGNES VITAUX<sup>MC</sup>

OBJECTIFS	CIBLES (d'ici à 2030, sauf indication contraire)	INDICATEURS DE LA FGM
		INDICATEURS DU BILAN INNOCENTI 14 DE L'UNICEF
<b>CHAPITRE 1</b> <b>ODD1. PAS DE PAUVRETÉ</b> <b>CANADA : 32<sup>e</sup> SUR 41 PAYS</b>  Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	<b>1.2</b> Réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, d'après les définitions nationales qui en sont données.	1. Taux d'enfants vivant dans un ménage à faible revenu. 2. Nombre de quartiers à faible revenu. 1. Taux de pauvreté relative des enfants (60% du revenu médian des ménages). 2. Proportion d'enfants vivant en situation de pauvreté multidimensionnelle.
	<b>1.3</b> Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient.	1. Clientèle des programmes d'assistance sociale. 1. Réduction du taux de pauvreté des enfants grâce aux transferts sociaux.
<b>CHAPITRE 2</b> <b>ODD2. FAIM « ZÉRO »</b> <b>CANADA : 37<sup>e</sup> SUR 41 PAYS</b>  Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition	<b>2.1</b> Éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.	1. Utilisation des banques alimentaires. 2. Insécurité alimentaire à Montréal. 1. Enfants de moins de 15 ans vivant avec une personne étant touchée par l'insécurité alimentaire (%).
	<b>2.2</b> Mettre fin à toutes les formes de malnutrition.	1. Habitudes alimentaires et problèmes de surpoids. 1. Taux d'obésité chez les adolescents âgés de 11 à 15 ans.
<b>CHAPITRE 3</b> <b>ODD3. BONNE SANTÉ &amp; BIEN-ÊTRE</b> <b>CANADA : 29<sup>e</sup> SUR 41 PAYS</b>  Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être	<b>3.2</b> Éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans.	1. Taux de mortalité infantile. 1. Taux de mortalité néonatale.
	<b>3.4</b> Promouvoir la santé mentale et le bien-être.	1. Taux de mortalité par suicide chez les jeunes de 12 à 17 ans. 2. L'accessibilité à un médecin de famille. 3. Diagnostics des troubles mentaux. 1. Suicides d'adolescents âgés de 15 à 19 ans pour 100 000 habitants. 2. Enfants âgés de 11 à 15 ans indiquant ressentir au moins deux symptômes psychologiques plus d'une fois par semaine (%).
	<b>3.5</b> Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment d'alcool.	1. Habitudes de vie : tabac, alcool, drogue et jeux de hasard et d'argent. 1. Enfants âgés de 11 à 15 ans ayant signalé avoir été ivres au cours du mois précédent (%).
	<b>3.7</b> Assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative.	1. Grossesses chez les adolescentes. 1. Nombre de naissances pour 1 000 adolescentes âgées de 15 à 19 ans.
<b>CHAPITRE 4</b> <b>ODD4. ÉDUCATION DE QUALITÉ</b> <b>CANADA : 8<sup>e</sup> SUR 41 PAYS</b>  Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité	<b>4.1</b> Faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité les dotant d'acquis pertinents et effectifs.	1. La persévérance et la réussite scolaire des élèves du secondaire. 2. Les pratiques culturelles et la consommation numérique. 1. Élèves de 15 ans maîtrisant les normes d'aptitudes minimales en lecture, mathématiques et sciences (%).
	<b>4.2</b> Faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des services de développement et de prise en charge de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les prépare à suivre un enseignement primaire.	1. Les services de garde éducatifs pour la petite enfance. 2. Le développement des enfants à la maternelle. 1. Taux de participation à des activités d'apprentissage organisées (un an avant l'âge officiel de l'entrée au primaire).
<b>CHAPITRE 5</b> <b>ODD5. ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</b>  Réaliser l'égalité des sexes et renforcer les capacités des filles et des femmes (Les données disponibles étaient trop lacunaires pour pouvoir intégrer les résultats dans le tableau récapitulatif du rapport Bilan 14 de l'UNICEF.)	<b>5.1</b> Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.	1. Nouveaux diplômés du baccalauréat. 1. Proportion d'adultes interrogés indiquant être d'accord avec l'affirmation « les études universitaires sont plus importantes pour un garçon que pour une fille ». 2. Différence entre la participation quotidienne des filles et des garçons aux tâches ménagères, par âge.
	<b>5.2</b> Éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles dans les sphères publique et privée.	1. Les violences graves; les infractions sexuelles. 1. Femmes âgées de 18 à 29 ans ayant signalé avoir été victimes de violences sexuelles avant l'âge de 15 ans (%).

**NOTE EXPLICATIVE :** Cette édition spéciale des *Signes vitaux*<sup>MC</sup> propose un bilan de la situation des enfants du Grand Montréal; elle vise à rendre compte des grandes tendances afin d'en faire ressortir les enjeux importants. À l'instar du *Bilan Innocenti 14* de l'UNICEF, qui évalue 41 pays développés, ce présent rapport porte une attention particulière aux aspects économiques, sociaux, éducatifs et environnementaux qui affectent les enfants, dans une perspective de développement durable. Les Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU, adoptés par la communauté internationale en 2015, visent à définir un programme de développement qui soit à la fois équitable et durable sur les plans social, économique et environnemental. La réalisation des ODD pourrait permettre aux générations futures de jouir de meilleures perspectives que les générations actuelles; la capacité des communautés à assurer le bien-être des enfants constitue la meilleure garantie des réussites collectives futures.

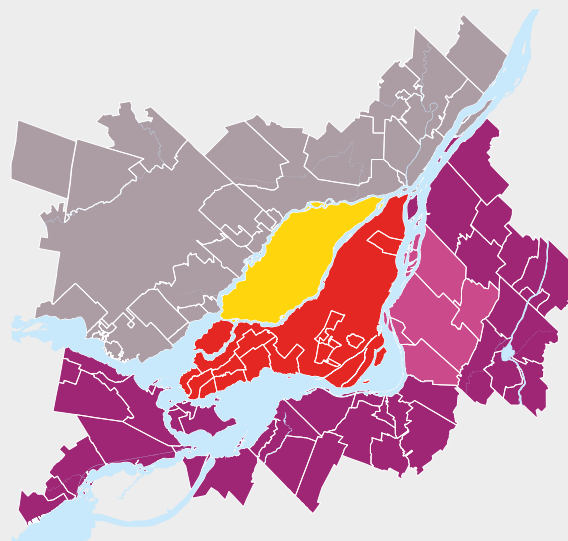
Les ODD qui ont servi de cadre de recherche pour cette édition des *Signes vitaux*<sup>MC</sup> se déclinent en cibles à atteindre pour assurer un effort collectif visant l'amélioration de la situation des enfants. Le rapport *Signes vitaux*<sup>MC</sup> des enfants du Grand Montréal présente un ensemble d'indicateurs qui permettent d'évaluer les données actuellement disponibles pour Montréal, Laval et la Montérégie. Dans un souci d'analyse, les scores obtenus par le Canada, à chaque objectif, sont mentionnés au début des chapitres pour une mise en perspective nécessaire à la compréhension des informations divulguées.

OBJECTIFS	CIBLES (d'ici à 2030, sauf indication contraire)	INDICATEURS DE LA FGM
		INDICATEURS DU BILAN 14
<b>CHAPITRE 6</b>  <b>ODD8. TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</b> <b>CANADA : 11<sup>e</sup> SUR 41 PAYS</b> Promouvoir le plein emploi productif et un travail décent pour tous	<b>8.5</b> Parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes un travail décent.	<b>1.</b> La participation des parents au marché du travail. <b>2.</b> La conciliation famille-travail.
	<b>8.6</b> D'ici à 2020, réduire nettement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.	<b>1.</b> Enfants vivant dans des ménages sans emploi (%).  <b>1.</b> Portrait des jeunes déscolarisés.  <b>1.</b> Jeunes âgés de 15 à 19 ans non scolarisés et sans emploi ni formation (%).
<b>CHAPITRE 7</b>  <b>ODD10. INÉGALITÉS RÉDUITES</b> <b>CANADA : 14<sup>e</sup> SUR 41 PAYS</b> Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein	<b>10.1</b> Assurer progressivement et durablement une croissance des revenus des 40 % les plus pauvres de la population.	<b>1.</b> Mobilité sociale des familles. <b>2.</b> Le coût des logements.  <b>1.</b> Indice de Palma : rapport entre la part de revenu détenue par les 10 % des ménages avec enfants les plus aisés et la part des 40 % les plus pauvres.
	<b>10.2</b> Autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur statut économique ou autre.	<b>1.</b> Influence de la situation socioéconomique sur les résultats des élèves dans trois matières.
	<b>10.3</b> Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires, et en encourageant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.	<b>1.</b> Inégalités des chances pour les enfants autochtones, les enfants issus de l'immigration et les enfants handicapés.  <b>1.</b> Écart entre le revenu du ménage d'un enfant du 50 <sup>e</sup> centile (médiane) et celui d'un enfant du 10 <sup>e</sup> centile, exprimé en pourcentage de la médiane.
<b>CHAPITRE 8</b>  <b>ODD11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</b> <b>CANADA : 19<sup>e</sup> SUR 41 PAYS</b> Faire en sorte que les villes soient ouvertes à tous, sûres, résilientes et durables	<b>11.6</b> Réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air.	<b>1.</b> La qualité de l'air. <b>2.</b> Des environnements favorables aux saines habitudes de vie. <b>3.</b> L'accessibilité à des modes actifs de transport. <b>4.</b> Sécurité des enfants sur le réseau routier.  <b>1.</b> Moyenne annuelle des concentrations de particules fines MP2,5 en zone urbaine, pondérée en fonction de la proportion d'enfants (âgés de 19 ans et moins) vivant en zone urbaine.
	<b>12.8</b> Faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.	<b>1.</b> Le Programme de formation de l'école québécoise.  <b>1.</b> Élèves de 15 ans ayant connaissance d'au moins 5 problèmes environnementaux (%).
<b>CHAPITRE 9</b>  <b>ODD12. CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</b> <b>CANADA : 6<sup>e</sup> SUR 41 PAYS</b> Instaurer des modes de consommation et de production durables	<b>16.1</b> Réduire sensiblement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés.	<b>1.</b> Sécurité, insécurité, criminalité. <b>2.</b> Les violences familiales requérant l'intervention de la police.  <b>1.</b> Décès d'enfants âgés de 19 ans et moins à la suite de coups et blessures volontaires pour 100 000 habitants.
	<b>16.2</b> Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants.	<b>1.</b> Enfants âgés de 11 à 15 ans ayant été victimes de harcèlement au moins 2 fois au cours du mois précédent (%). <b>2.</b> Femmes âgées de 18 à 29 ans ayant signalé avoir été victimes de violences physiques avant l'âge de 15 ans (%).

# CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE

LE GRAND MONTRÉAL, OU GRANDE RÉGION DE MONTRÉAL, EST COMPOSÉ DES 82 MUNICIPALITÉS REGROUPÉES EN 5 TERRITOIRES. IL INTÈGRE AINSI L'ÎLE DE MONTRÉAL EN SON CENTRE, LES VILLES DE LONGUEUIL ET DE LAVAL, LES COURONNES NORD ET SUD.

Selon les données du recensement, la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal comptait une population de 4 098 930 habitants en 2016, une hausse de 4,2% par rapport à 2011. En comparaison, la population de la région métropolitaine de Toronto s'est accrue de 6,2% et celle de Vancouver de 6,5% au cours de la même période.

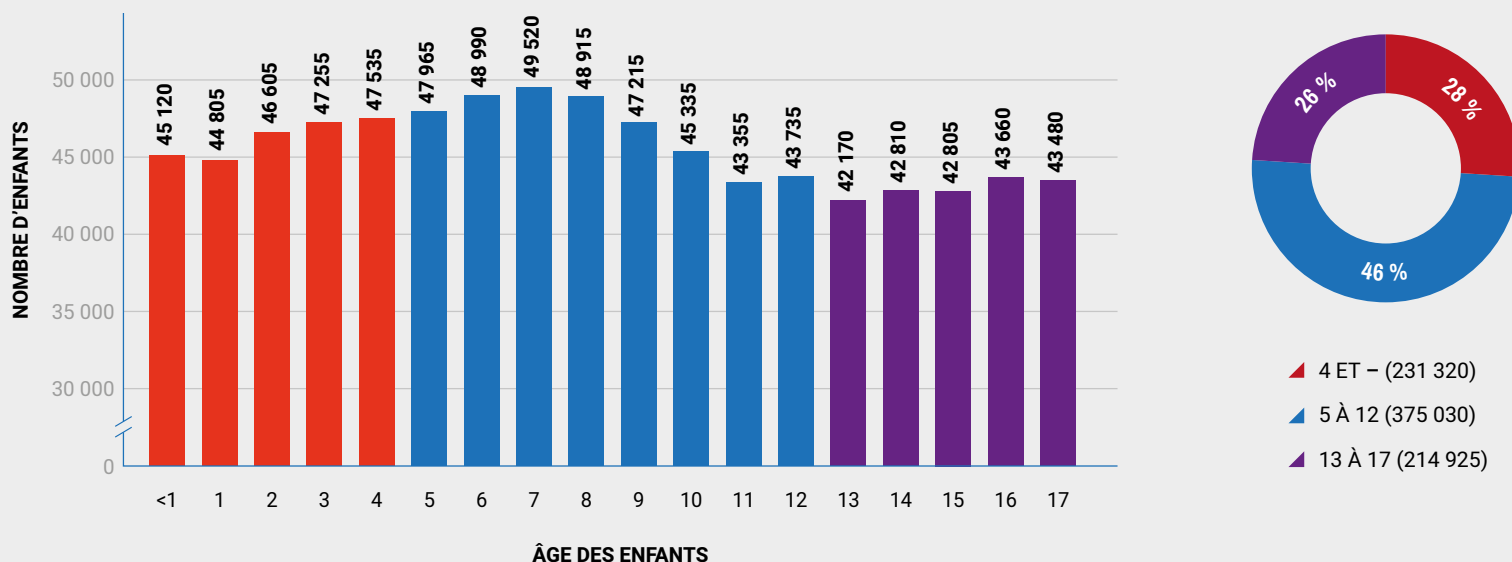


## PLUS DE 800 000 ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS À MONTRÉAL

Ce sont 821 275 enfants âgés de moins de 18 ans qui habitaient dans la RMR de Montréal en 2016. Bien que le nombre d'enfants de moins de 18 ans ait augmenté de 2001 à 2016, leur poids relatif dans la population totale a progressivement diminué, passant de 21,6% en 2001 à 20,9% en 2006, 20,3% en 2011 puis 20% en 2016.

LE POIDS DÉMOGRAPHIQUE DES MOINS DE 18 ANS À MONTRÉAL EST SUPÉRIEUR À CE QU'ON OBSERVE AILLEURS AU QUÉBEC DE MÊME QU'À VANCOUVER ET HALIFAX, MAIS INFÉRIEUR À CELUI OBSERVÉ À CALGARY ET EDMONTON.

**FIGURE DÉMOGRAPHIQUE 1.1**  
RÉPARTITION DE LA POPULATION ÂGÉE DE MOINS DE 18 ANS, ET DISTRIBUTION SELON 3 GROUPES D'ÂGE, RÉGION MÉTROPOLITAINE DE RECENSEMENT DE MONTRÉAL, 2016



SOURCE : Statistique Canada (2017). Recensement de 2016, Produit N° 98-400-X2016001 au catalogue de Statistique Canada.

## LES NAISSANCES AUGMENTENT À MONTRÉAL ET DANS CHACUNE DES RÉGIONS VOISINES

LE NOMBRE DE NAISSANCES DANS LA RMR DE MONTRÉAL A AUGMENTÉ DE 17% DEPUIS 2001, POUR ATTEINDRE 44 317 NAISSANCES EN 2016.

En 2016, le taux de natalité était de 10,8 pour 1 000 habitants, une diminution par rapport aux années 2008 et 2009. L'indice de fécondité dans la région administrative de Montréal en 2016 était de 1,43 enfant par femme, et donc moins que le taux de 1,59 pour l'ensemble du Québec, et ceux en Montérégie (1,67) et Laval (1,56).

## ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION DES FAMILLES AVEC ENFANTS

Dans la RMR de Montréal en 2016, on comptait **451 875 couples** ayant des enfants et **172 240 familles monoparentales**. La majorité des couples ont deux enfants, et plus des trois quarts des familles monoparentales ont une femme à leur tête. La plupart des familles monoparentales ont un seul enfant.

### LA VASTE MAJORITÉ DES ENFANTS DE MOINS DE 15 ANS VIVAIENT AVEC DEUX PARENTS BIOLOGIQUES OU ADOPTIFS EN 2016.

- ▲ Les familles avec des parents en union libre représentent désormais **29%** des familles avec enfants et la proportion des familles monoparentales a connu un accroissement constant au fil des décennies : elles représentaient **25%** des familles en 2011 puis **29%** en 2016.
- ▲ Montréal et Laval affichent **les taux de naissances vivantes hors mariage** les plus bas (environ **37%** en 2016) alors que ce taux est nettement plus élevé en Montérégie (**68%**).
- ▲ En 2016 dans la RMR de Montréal et parmi les personnes ayant au moins un enfant de moins de 15 ans, 665 vivaient dans un couple marié composé de conjoints de même sexe, en hausse par rapport à 180 personnes en 2006. En 2016, 1 255 personnes vivaient dans un couple en union libre composé de conjoints de même sexe, en hausse par rapport à 675 personnes en 2006.

## LA LANGUE MATERNELLE DES ENFANTS

La langue maternelle se définit comme la première langue apprise et comprise.

- ▲ Dans la RMR de Montréal, la très vaste majorité (**93,8%**) des enfants âgés de moins de 15 ans n'ont qu'une seule langue maternelle : **64,7%** ont le français pour langue maternelle, **12,3%** l'anglais et **16,8%** une autre langue.
- ▲ La situation au sein des différentes villes à l'intérieur de la RMR de Montréal varie considérablement, même si le français demeure la langue maternelle la plus courante. À Montréal en 2016, le français était la langue maternelle de **47,5%** des enfants âgés de moins de 15 ans; cette proportion était de **56,9%** à Laval, **71,7%** à Longueuil et **86,3%** dans le reste de la RMR de Montréal.
- ▲ À l'inverse, la proportion des jeunes de moins de 15 ans dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais était de **25,6%** à Montréal en 2016, **23,3%** à Laval, **15,1%** à Longueuil et à peine **4,4%** dans le reste de la RMR de Montréal.

C'est l'arabe qui était la principale langue maternelle immigrante des personnes de tous âges vivant dans la RMR de Montréal en 2016. Suivent, dans l'ordre, l'espagnol, l'italien, les langues créoles et le mandarin. On désigne par « langues immigrantes » les langues non autochtones dont la présence est initialement attribuable à l'immigration postérieure à la colonisation française et anglaise.

## MONTRÉAL EST, DE LOIN, LA PRINCIPALE RÉGION D'ACCUEIL DES IMMIGRANTS INTERNATIONAUX AU QUÉBEC

La région de Montréal est une des trois régions où la concentration des immigrants internationaux est la plus importante au Canada : **62%** des immigrants admis au Québec entre 2010 et 2014 y résidaient en janvier 2016. À Montréal en 2016, 321 675 enfants âgés de moins de 15 ans avaient au moins un parent né à l'étranger, ce qui représente **46,6%** de la population totale d'enfants de moins de 15 ans.

Cette proportion était nettement supérieure à celle de **29,4%** pour l'ensemble du Québec, mais inférieure à celles de **71%** à Toronto et **63,7%** à Vancouver.

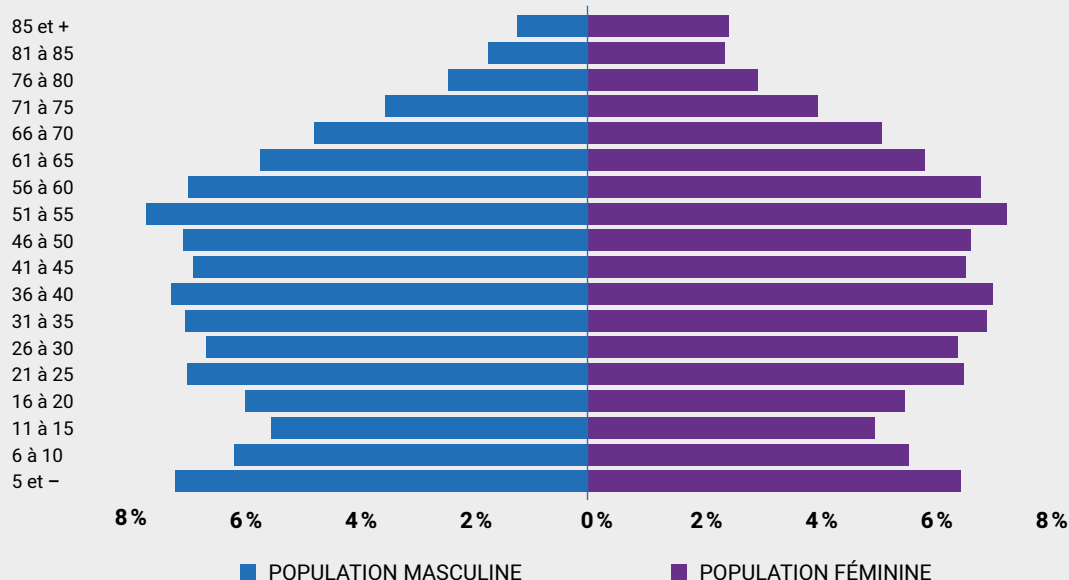
## VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

**L'ÂGE MOYEN DE LA POPULATION DANS LA RMR DE MONTRÉAL EST DE 40 ANS, ET PRESQUE LA MOITIÉ DE LA POPULATION EST ÂGÉE ENTRE 35 ET 65 ANS.**

Le phénomène de vieillissement de la population est évident, que ce soit à Montréal ou dans les régions avoisinantes.

**SOURCE :** Statistique Canada (2017). Recensement de 2016, Produit N° 98-400-X2016001 au catalogue de Statistique Canada.

**FIGURE DÉMOGRAPHIQUE 1.2**  
DISTRIBUTION DES POURCENTAGES DE LA POPULATION PAR SEXE ET PAR GROUPE D'ÂGE  
RMR MONTRÉAL, 2016







# PAS DE PAUVRETÉ

« ÉLIMINER LA PAUVRETÉ SOUS TOUTES SES FORMES ET PARTOUT DANS LE MONDE »

**CANADA : 32<sup>e</sup> SUR 41 PAYS**

## CIBLE 1.2

Réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent la pauvreté sous tous ses aspects, d'après les définitions nationales qui en sont données.

## LA PAUVRETÉ CHEZ LES ENFANTS SELON LA MESURE DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT DE STATISTIQUE CANADA

▲ Dans la région métropolitaine de recensement de Montréal en 2015, **16,4 % des enfants âgés de moins de 18 ans vivaient en situation de faible revenu** (Figure 1.1).

Ce pourcentage est inférieur à celui de 17,7 % à Vancouver, 18,7 % à Toronto et 17,4 % dans l'ensemble du Canada.

▲ Dans la région métropolitaine de recensement de Montréal en 2015, **37,3 % des enfants vivant dans une famille monoparentale connaissaient une situation de faible revenu** (Figure 1.2).

### SELON LES COMPILATIONS DE L'INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ) ET D'APRÈS LA MESURE DE FAIBLE REVENU (MFR) APRÈS IMPÔT :

▲ Dans la région administrative de Montréal en 2014, **30 % des familles monoparentales** vivaient une situation de faible revenu, en baisse par rapport à 33 % en 2010.

En comparaison, **11 % des couples avec deux enfants** vivaient une situation de faible revenu en 2014, en baisse par rapport à 13 % en 2010.

▲ À Laval en 2014, **21 % des familles monoparentales** vivaient une situation de faible revenu, en baisse par rapport à 22 % en 2010.

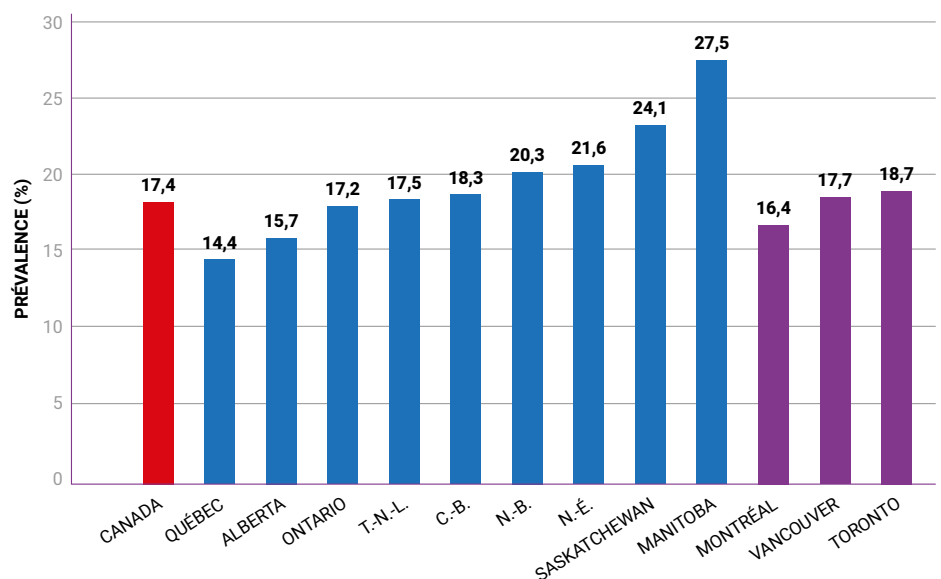
En comparaison, **5 % des couples avec deux enfants** vivaient une situation de faible revenu en 2014, comme en 2010.

▲ En Montérégie en 2014, **22 % des familles monoparentales** vivaient une situation de faible revenu, en baisse par rapport à 24 % en 2010.

En comparaison, **3 % des couples avec deux enfants** vivaient une situation de faible revenu en 2014, en baisse par rapport à 4 % en 2010.

**FIGURE 1.1**

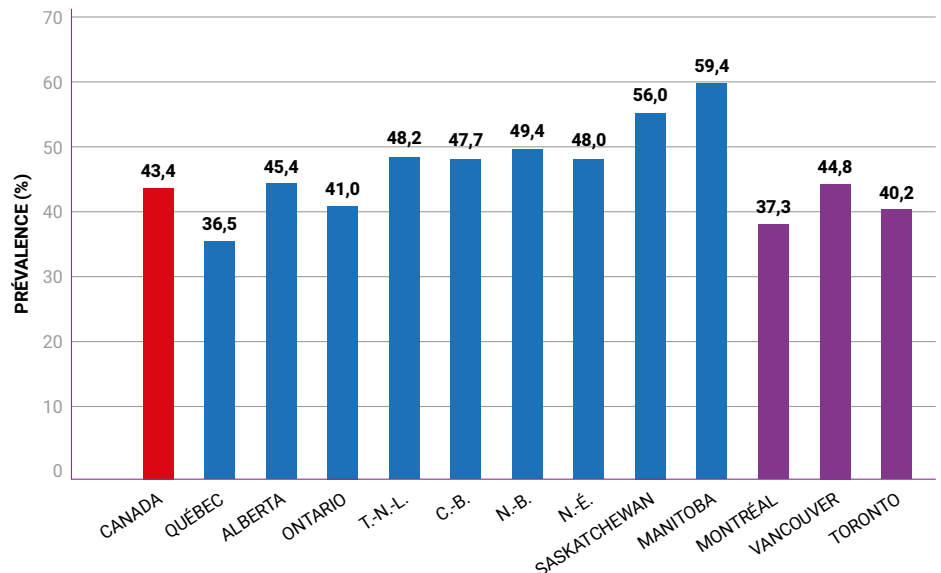
POURCENTAGE D'ENFANTS ÂGÉS DE MOINS DE 18 ANS VIVANT DANS UN MÉNAGE À FAIBLE REVENU SELON LA MESURE DE FAIBLE REVENU (MFR) APRÈS IMPÔT, **TOUS LES TYPES DE FAMILLES**, 2015.



SOURCE : Statistique Canada, Tableau CANSIM 111-0015.

**FIGURE 1.2**

POURCENTAGE D'ENFANTS ÂGÉS DE MOINS DE 18 ANS VIVANT DANS UN MÉNAGE À FAIBLE REVENU SELON LA MESURE DE FAIBLE REVENU (MFR) APRÈS IMPÔT, **FAMILLES MONOPARENTALES SEULEMENT**, 2015.



SOURCE : Statistique Canada, Tableau CANSIM 111-0015.



## À MONTRÉAL, 16,4% DES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS VIVAIENT DANS UN MÉNAGE À FAIBLE REVENU EN 2015

▲ Au Québec en 2015, **14,4%** des enfants âgés de moins de 18 ans vivaient en situation de faible revenu.

Ce pourcentage est le plus bas parmi toutes les **provinces canadiennes**.

C'est au **Manitoba** que le taux était le plus élevé, avec 27,5%.

### 35,8% DES QUARTIERS CANADIENS À FAIBLE REVENU SONT À MONTRÉAL

Un autre aspect du visage de la pauvreté est la concentration de personnes à faible revenu dans certains quartiers, et ses impacts sur les perspectives des enfants issus de ces milieux. Statistique Canada définit un « quartier à faible revenu » comme un quartier où au moins 30 % des personnes qui y vivent ont un faible revenu, c'est-à-dire un revenu en dessous de la mesure de faible revenu (MFR) après impôt.

▲ Au Canada en 2011, la plupart des quartiers à faible revenu se trouvaient dans les grandes régions métropolitaines de Montréal, Toronto et Vancouver.

▲ Montréal avait le plus grand nombre de quartiers à faible revenu : des 478 quartiers à faible revenu au Canada, 171 (35,8%) étaient à Montréal. Toronto et Vancouver représentaient respectivement 15,7% et 7,1% de ces quartiers.

#### CIBLE 1.3

Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient.

## LES FAMILLES BÉNÉFICIENT DES IMPÔTS ET DES TRANSFERTS SOCIAUX

**POUR RENDRE COMPTE DE LA CONTRIBUTION DES IMPÔTS ET TRANSFERTS SOCIAUX À LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ, LA MESURE UTILISÉE EST CELLE DU SEUIL DE FAIBLE REVENU (SFR), CALCULÉ AVANT OU APRÈS IMPÔTS ET TRANSFERTS.**

**DANS LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE RECENSEMENT DE MONTRÉAL EN 2015, LES IMPÔTS ET TRANSFERTS FAISAIENT PASSER LE POURCENTAGE DES MOINS DE 18 ANS QUI VIVAIENT EN SITUATION DE FAIBLE REVENU DE 22% À 14%.**

▲ Pour les enfants vivant dans des **familles biparentales**, les impôts et transferts faisaient passer le pourcentage des enfants qui vivaient en situation de faible revenu de 20% à 11%.

▲ Pour les enfants vivant dans une **famille monoparentale avec une femme à sa tête**, la situation était plus préoccupante : les impôts et transferts faisaient passer le pourcentage des enfants qui vivaient en situation de faible revenu de 38% à 30%.

**Indicateurs de pauvreté** : Différents indicateurs sont utilisés pour rendre compte de la pauvreté. Nous en avons utilisé deux :

1. Le seuil de faible revenu (SFR) : une famille est considérée à faible revenu si elle consacre une plus grande part de son revenu après impôt pour se nourrir, se loger et se vêtir que ne le fait la famille moyenne. Le SFR correspond au revenu des familles dont la part consacrée à l'alimentation, au logement et à l'habillement dépasse de 20 points de pourcentage la part du budget que les familles canadiennes consacrent à ces biens essentiels, en moyenne. Il s'agit d'une mesure absolue.
2. La mesure de faible revenu (MFR), avant ou après impôt : une famille est considérée à faible revenu si son revenu est inférieur à la moitié du revenu familial médian de l'ensemble des familles, ajusté en fonction de la taille et de la composition du ménage. Il s'agit d'une mesure relative.



## FAIM « ZÉRO »

« ÉLIMINER LA FAIM, ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET AMÉLIORER LA NUTRITION »

**CANADA : 37<sup>e</sup> SUR 41 PAYS**

### CIBLE 2.1

Éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.

## 35 000 ENFANTS DU GRAND MONTRÉAL DÉPENDENT DES PROGRAMMES DE DÉPANNAGE ALIMENTAIRE OFFERTS PAR LES BANQUES ALIMENTAIRES

Les familles avec enfants comptaient pour **43 %** des utilisateurs de banques alimentaires au Québec en mars 2016, dont 23 % sont des familles biparentales et 20 % des familles monoparentales.

- La région de Montréal se distingue comme ayant le plus grand nombre de visiteurs aux programmes de dépannage alimentaire en mars 2016, avec près de **150 000 personnes** chaque mois.
- C'est à Laval qu'on observait la plus grande proportion des ménages aidés pour la première fois (**22,5 %**).

Chaque mois, ce sont près de **35 000 enfants** âgés de moins de 18 ans qui recevaient une aide des programmes de dépannage alimentaire de Moisson Montréal, Moisson Laval ou Moisson Rive-Sud (Tableau 2.1).

Lorsqu'on ajoute les bénéficiaires d'autres programmes offerts par les banques alimentaires comme la distribution de repas et collations, ou les ateliers de cuisine et les cuisines collectives, le nombre d'enfants desservis grimpe au-delà des 35 000 enfants.

## UTILISATION EN HAUSSE DES BANQUES ALIMENTAIRES

### CANADA : 36 % SONT DES JEUNES DE MOINS DE 18 ANS

- Les enfants et les jeunes sont surreprésentés parmi les personnes qui dépendent des banques alimentaires. Plus du tiers des Québécois ayant reçu de l'aide alimentaire en mars 2016 étaient âgés de moins de 18 ans. Ce sont près de **60 000 enfants** qui sont desservis au Québec, et plus de 300 000 au Canada. La proportion d'enfants bénéficiaires au Québec est comparable à la tendance nationale (Tableau 2.2).

**TABLEAU 2.1**

PERSONNES AYANT FAIT APPEL AUX PROGRAMMES DE DÉPANNAGE ALIMENTAIRE DES BANQUES ALIMENTAIRES DE MOISSON MONTRÉAL, MOISSON RIVE-SUD ET MOISSON LAVAL, MARS 2016.

RÉGION ADMINISTRATIVE	Nombre	% des enfants parmi les personnes aidées	Tendance depuis 2015 (%)
<b>Île de Montréal (Moisson Montréal)</b>			
Nombre d'enfants de moins de 18 ans aidés	24 649	35,3 %	↓ 3,4 %
Nombre de ménages aidés	26 902		
<b>Montérégie (Moisson Rive-Sud)</b>			
Nombre d'enfants de moins de 18 ans aidés	7 297	40,8 %	↑ 1,0 %
Nombre de ménages aidés	6 400		
<b>Laval (Moisson Laval)</b>			
Nombre d'enfants de moins de 18 ans aidés	2 843	40,8 %	↑ 2,2 %
Nombre de ménages aidés	2 744		

SOURCE : Les banques alimentaires du Québec (2016). Bilan-faim Québec 2016.

NOTE : Les données sont compilées du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2016 et collectées auprès des organismes communautaires et comptoirs alimentaires membres affiliés desservis par les membres Moisson. Moisson Rive-Sud est la plus importante banque alimentaire de la Montérégie couvrant, 60 % de son territoire.

**TABLEAU 2.2**

UTILISATION DES BANQUES ALIMENTAIRES AU CANADA, MARS 2016.

PROVINCE ET TERRITOIRE	Personnes aidées (N)	Tendance (%) depuis 2015	Tendance (%) depuis 2008	Enfants de moins de 18 ans (%)
Colombie-Britannique	103 464	↑ 3,4	↑ 32,5	32,2
Alberta	79 293	↑ 17,6	↑ 136,1	39,4
Saskatchewan	31 395	↑ 17,5	↑ 76,9	45,2
Manitoba	61 914	↓ 2,9	↑ 53,0	42,9
Ontario	335 944	↓ 6,4	↑ 6,9	33,4
Québec	171 800	↑ 5,3	↑ 34,7	34,5
Nouveau-Brunswick	19 769	↑ 4,1	↑ 26,4	32,5
Nouvelle-Écosse	23 840	↑ 20,9	↑ 40,9	30,4
Terre-Neuve-et-Labrador	26 366	↑ 5,3	↓ 3,3	37,3
Île-du-Prince-Édouard	3 370	↑ 6,9	↑ 16,5	35,5
Territoires fédéraux	6 337	↑ 24,9	n.d.	38,2
<b>Canada</b>	<b>863 492</b>	<b>↑ 1,3</b>	<b>↑ 27,8</b>	<b>35,6</b>

SOURCE : Les banques alimentaires Canada (2016). Bilan-faim 2016.

NOTE : Les données sont compilées du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2016 et collectées auprès des organismes et comptoirs alimentaires.

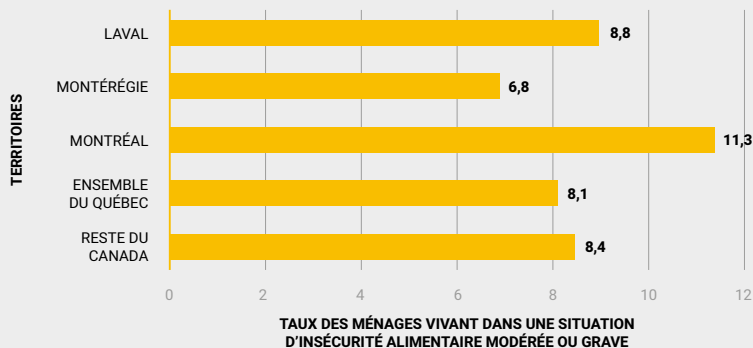


## INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

### PLUS ÉLEVÉE

À MONTRÉAL : 11,3 %

- En 2011-2012, environ **1 ménage sur 10** de la région de Montréal était confronté à l'insécurité alimentaire modérée ou grave, au sens où ces ménages vivaient une situation où la qualité ou la quantité des aliments consommés est compromise, notamment en raison d'un manque de ressources financières. Il s'agit de la proportion la plus élevée au Québec (Figure 2.1).
- Les populations les plus touchées sont les familles avec enfants, les personnes ayant un faible revenu et les ménages locataires.



**FIGURE 2.1**

PRÉVALENCE D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE DANS LES MÉNAGES EN 2011-2012, SELON CERTAINES RÉGIONS DU QUÉBEC ET EN COMPARAISON AVEC LE RESTE DU CANADA.

**SOURCE :** Statistique Canada. Enquête sur la santé des collectivités canadiennes, 2011-2012. Données tirées de : Institut national de santé publique du Québec (2014). *L'insécurité alimentaire dans les ménages québécois : mise à jour et évolution de 2005 à 2012*. Gouvernement du Québec, Surveillance des habitudes de vie, numéro 4, 11 p.

#### CIBLE 2.2

Mettre fin à toutes les formes de malnutrition

## HABITUDES ALIMENTAIRES DÉFICIENTES ET PROBLÈMES DE SURPOIDS POUR PLUSIEURS ENFANTS

### AU SECONDAIRE, UN ÉLÈVE SUR DEUX PREND UN PETIT DÉJEUNER AVANT D'ALLER À L'ÉCOLE.

- Selon l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS) menée en 2010-2011, à peine **54 %** des élèves du secondaire de Montréal avaient pris un petit déjeuner chaque matin avant d'aller en classe. Cette proportion s'élève à **62 %** à l'échelle du Québec.
- À peine le **tiers des élèves** consommaient le nombre minimal de portions de fruits et de légumes recommandé par le Guide alimentaire canadien, soit 6 portions par jour pour les 9 à 13 ans et 7 à 8 portions par jour chez les 14 à 18 ans.
- En 2010-2011, les deux tiers des élèves du secondaire avaient un poids normal. Environ **15 %** des élèves faisaient de l'embonpoint et **7 %** étaient obèses, une situation comparable à celle qu'on observe dans l'ensemble du Québec. Les garçons sont plus touchés que les filles par le surplus de poids.



# BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

« PERMETTRE À TOUS DE VIVRE EN BONNE SANTÉ ET PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE »

**CANADA : 29<sup>e</sup> SUR 41 PAYS**

## CIBLE 3.2

Éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de cinq ans.

## TAUX DE MORTALITÉ INFANTILE

**AU QUÉBEC EN 2009-2013, LE TAUX DE MORTALITÉ INFANTILE (BÉBÉS DE MOINS DE UN AN) ÉTAIT DE 4,8 POUR 1 000 NAISSANCES VIVANTES.**

- ▲ Montréal et Laval avaient des taux plus élevés, soit **5,1 décès pour 1 000** et équivalent à celui du Canada qui se classe au 22<sup>e</sup> rang sur 30 pays étudiés.
- ▲ La Montérégie affiche un taux plus faible, soit **3,6 décès pour 1 000**.
- ▲ Trois des pays les plus riches du monde développé occupent le tiers inférieur du classement de la mortalité infantile : le **Canada**, les États-Unis et le Royaume-Uni.

## CIBLE 3.4

Promouvoir la santé mentale et le bien-être.

## ACCÈS PLUS DIFFICILE À UN MÉDECIN POUR LES JEUNES DE 12 À 19 ANS

- ▲ En 2013-2014, **65%** des jeunes âgés de 12 à 19 ans de la région métropolitaine de **Montréal** ont déclaré **avoir un médecin de famille** ou « médecin régulier ».

Cette proportion est nettement inférieure à ce qu'on observe dans l'ensemble du Canada (**85,6%**), à Toronto (**94,4%**) et Vancouver (**87,9%**).

Dans toutes les régions du Québec, y compris à Montréal, à Laval et en Montérégie, le pourcentage des enfants inscrits auprès d'un médecin de famille est en progression depuis 2013.

- ▲ À **Montréal**, selon le **calendrier de vaccination de 2012**, **82%** des enfants âgés de deux ans ont reçu les vaccins recommandés pour leur âge, un pourcentage en deçà de l'objectif de 95%.

La difficulté d'obtenir un rendez-vous était invoquée dans 1 cas sur 4 comme principale raison de retard à la première visite de vaccination; seulement 1 parent sur 10 indiquait avoir volontairement retardé la vaccination.

## TAUX DE MORTALITÉ PAR SUICIDE CHEZ LES 12-17 ANS

- ▲ Au Québec en 2010-2012, le taux de mortalité par suicide chez les jeunes de 12 à 17 ans était de **4 décès pour 100 000 personnes**.

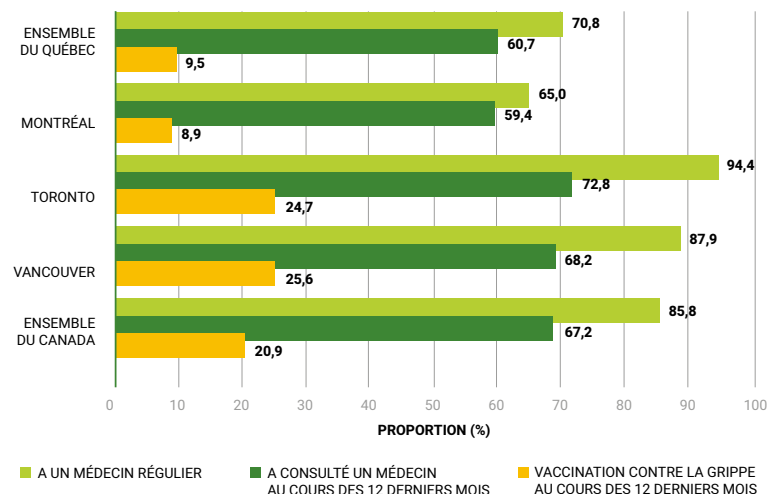
Le taux estimé dans les trois régions du Grand Montréal est sous la barre des **3,5 décès pour 100 000**.

- ▲ Au Canada en 2012, le taux de suicide chez les 15 à 19 ans était de **10,2 décès pour 100 000** et de **1,8 décès pour 100 000** chez les 10 à 14 ans.

**FIGURE 3.1**

PROPORTION DES JEUNES QUI DÉCLARENT AVOIR ACCÈS À UN PROFESSIONNEL DE LA SANTÉ OU AVOIR CONSULTÉ UN PROFESSIONNEL DE LA SANTÉ, ET PROPORTION AYANT REÇU UN VACCIN CONTRE LA GRIPPE, SELON CERTAINES RÉGIONS MÉTROPOLITAINES DE RECENSEMENT, POUR L'ENSEMBLE DU QUÉBEC ET POUR L'ENSEMBLE DU CANADA, JEUNES DE 12 À 19 ANS SEULEMENT, 2013-2014.

SOURCE : Statistique Canada, Tableau CANSIM 105-0592 - Profil d'indicateurs de la santé.



# DIAGNOSTIC DES TROUBLES MENTAUX EN HAUSSE

▲ Au Québec entre 2001 et 2015, la prévalence des **troubles mentaux chez les enfants a doublé** : de **5 %** en 2001-2002 à **10 %** en 2014-2015, particulièrement parce qu'on diagnostique plus fréquemment le trouble de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH).

À Montréal, le taux est passé de **5 %** en 2001-2002 à **7 %** en 2014-2015.

À Montréal, le taux est de **7 %** en 2014-2015, tous âges confondus, mais de **9 %** chez les 15-19 ans et **6 %** chez les 1-4 ans.

▲ À Montréal en 2013-2014, **77 %** des enfants âgés de 12 à 19 ans estimaient leur **santé mentale** « très bonne » ou « excellente ».

Cette proportion est supérieure à celle observée à Toronto (**72 %**) et à Vancouver (**69 %**).

Les garçons étaient plus susceptibles que les filles de déclarer leur santé mentale « très bonne » ou « excellente » (**82 % contre 72 %**).

▲ À Montréal en 2010-2011, **9 %** des élèves du secondaire ont reçu un **diagnostic médical de TDAH**.

Cette proportion était moins élevée que celle de 13 % pour **l'ensemble du Québec**.

Les garçons sont plus susceptibles de recevoir un diagnostic médical de TDAH que les filles : **12 % contre 7 %**.



## 25 % DES FILLES VIVENT UN STRESS INTENSE

▲ À Montréal en 2013-2014, **19 %** des enfants de 15 à 19 ans signalait un **niveau élevé de stress au quotidien**.

Cette proportion était similaire à celle de 18 % pour **l'ensemble du Québec**.

Les filles sont deux fois plus susceptibles de déclarer ressentir un niveau « intense » de stress au quotidien que les garçons : **25 % contre 14 %**.

### CIBLE 3.5

Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment l'alcool.

▲ À Montréal en 2010-2011, **8,1 %** des élèves du secondaire ont déclaré fumer sur une base régulière. C'était le cas pour **16,9 %** des élèves du secondaire ailleurs au Québec.

▲ À Montréal en 2010-2011, on estime que **8 %** des élèves du secondaire avaient une consommation problématique d'alcool et de drogues, comparativement à **11 %** ailleurs au Québec.

▲ À Montréal en 2013, **32,6 %** des élèves de 5<sup>e</sup> secondaire ont affirmé **avoir joué aux jeux de hasard et d'argent** au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Cette proportion était inférieure à celle de **l'ensemble du Québec**.

### CIBLE 3.7

Assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative.

## DIMINUTION DES GROSSESSES CHEZ LES ADOLESCENTES

▲ À Montréal de 1998 à 2012, le nombre annuel moyen de **grossesses chez les adolescentes** a diminué de près de moitié, passant de 960 grossesses en 1998-2000 à 477 en 2010-2012.

Un meilleur accès aux services de première ligne adaptés à cette clientèle spécifique pourrait expliquer cette baisse.



# ÉDUCATION DE QUALITÉ

« ASSURER À TOUS UNE ÉDUCATION ÉQUITABLE, INCLUSIVE ET DE QUALITÉ »

**CANADA : 8<sup>e</sup> SUR 41 PAYS**

## CIBLE 4.1

Faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit, et de qualité, les dotant d'acquis pertinents et effectifs.

**AU QUÉBEC EN 2013-2014, PRÈS D'UN MILLION D'ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE, PRIMAIRE OU SECONDAIRE ÉTAIENT INSCRITS DANS L'UN OU L'AUTRE DES 3 000 ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DU QUÉBEC.**

Parmi ceux-ci, **23 %** fréquentaient un établissement d'enseignement à **Montréal**, **19 %** en **Montérégie** et **5 %** à **Laval**.

Au début des années 1970, plus de 400 000 élèves fréquentaient l'une ou l'autre des écoles primaires et secondaires de l'île de Montréal, ce qui témoigne des importants changements démographiques des 40 dernières années.

La baisse des effectifs scolaires entre 1971 et 2013 a été plus importante à **Montréal que pour l'ensemble du Québec : 46 % contre 39 %.**

## TAUX DE DIPLOMATION AU SECONDAIRE DE 61 % APRÈS CINQ ANS, MAIS DE PRÈS DE 80 % APRÈS SEPT ANS

**DANS L'ENSEMBLE DES COMMISSIONS SCOLAIRES DE MONTRÉAL, LE TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION APRÈS SEPT ANS DES ÉLÈVES DE LA COHORTE DE 2008 ÉTAIT DE 78,1 % EN 2014-2015.**

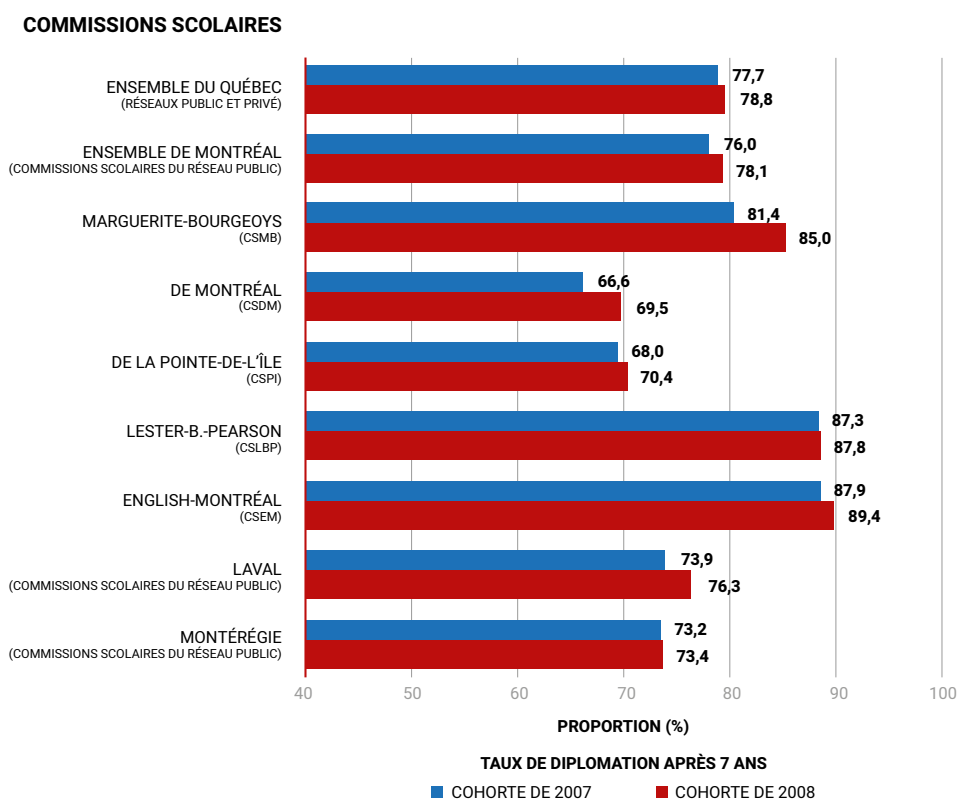
- ▲ Ce taux de diplomation était légèrement inférieur à celui de **78,8 %** à l'échelle du Québec.
- ▲ Il existe d'importantes disparités dans les taux de diplomation entre les différentes commissions scolaires de Montréal : **85 %** dans les écoles de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, **89,4 %** dans English-Montréal, **87,8 %** dans Lester-B.-Pearson et **69,5 %** à la CSDM (Figure 4.1).
- ▲ À Laval et en Montérégie, les taux de diplomation sont inférieurs à ceux observés à Montréal : **76,3 %** à Laval et **73,4 %** en Montérégie, après sept ans et pour la cohorte de 2008.
- ▲ Les taux de diplomation et de qualification après six ans sont inférieurs : ils étaient de **74,8 %** pour la cohorte de 2008 pour l'ensemble du Québec et **73 %** à Montréal. Après cinq ans, les taux de diplomation passent à **66 %** au Québec et **61 %** à Montréal. À titre de comparaison, le taux de diplomation après cinq ans était de **85 %** en 2015 en Ontario et dans les écoles du Toronto District School Board.
- ▲ L'écart entre les garçons et les filles en ce qui concerne le taux de diplomation tend à diminuer, mais demeure important, autour de 10 points de pourcentage.

**FIGURE 4.1**

**TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION AU SECONDAIRE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET CERTAINES RÉGIONS ET COMMISSIONS SCOLAIRES, 2013-2014 ET 2014-2015.**

SOURCE : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), 2016.

NOTE : Le taux rapporté pour l'ensemble du Québec est un taux qui inclut les écoles publiques et privées. Par contre, pour les taux calculés par commission scolaire, seuls les établissements d'enseignement du réseau public sont inclus parce que la méthode utilisée pour calculer les taux de diplomation ne peut être appliquée aux établissements privés en raison de leur taille restreinte. Le taux comprend le taux de diplomation du secondaire durant cette période et le taux de certification des élèves du parcours de formation axé sur l'emploi. Les données du tableau reflètent la progression des cohortes d'élèves de 2007 et de 2008 jusqu'à leur diplomation en 2013-2014 et en 2014-2015.



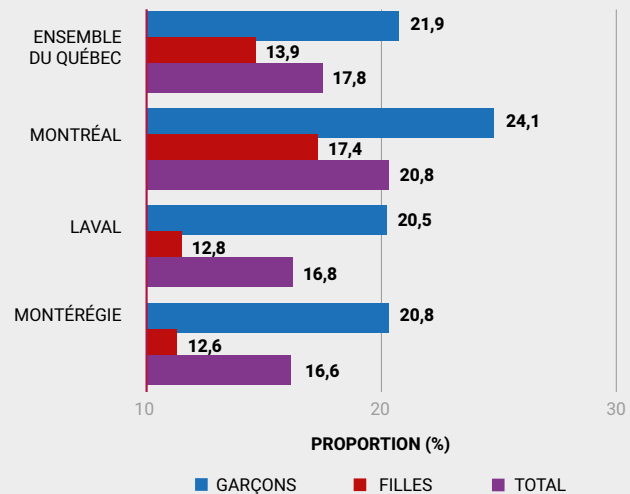
# TAUX DE DÉCROCHAGE AU SECONDAIRE

À MONTRÉAL EN 2012-2013, LE TAUX DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE CHEZ LES JEUNES DU SECONDAIRE AU RÉSEAU PUBLIC ÉTAIT DE **20,8 %**, UNE AMÉLIORATION DE **4,2 POINTS DE POURCENTAGE PAR RAPPORT À 2008-2009**.

- Le taux de décrochage à Montréal est supérieur à celui de **17,8 %** à l'échelle du Québec.
- Les régions de Laval et de la Montérégie présentent des taux annuels de décrochage scolaire inférieurs à la moyenne montréalaise et à la moyenne provinciale : **16,8 %** à Laval et **16,6 %** en Montérégie.
- Les taux de décrochage scolaire des jeunes Montréalais dans le réseau public étaient de **24,1 %** chez les garçons et de **17,4 %** chez les filles. Pour l'ensemble du Québec, ils s'établissaient à **21,9 %** pour les garçons et à **13,9 %** pour les filles. Ainsi, le décrochage scolaire toucherait davantage les filles montréalaises que celles du reste du Québec. D'ailleurs, dans certaines écoles montréalaises, le taux de décrochage des filles est plus élevé que celui des garçons.

**FIGURE 4.2**  
TAUX ANNUEL DES ÉLÈVES SORTANT DE LA FORMATION GÉNÉRALE SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION AU SECONDAIRE (RÉSEAU PUBLIC SEULEMENT), ENSEMBLE DU QUÉBEC ET CERTAINES RÉGIONS, 2012-2013

SOURCE : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), 2016 (Compilation originale de l'Infocentre de santé publique du Québec à partir du système Charlemagne.)



## ÉDUCATION ET ADAPTATION

À MONTRÉAL EN 2015, PLUS DE **60 %** DES ÉLÈVES INSCRITS DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES FRANCOPHONES ET ANGLOPHONES DE MONTRÉAL ÉTAIENT ISSUS DE L'IMMIGRATION, DE PREMIÈRE OU DE DEUXIÈME GÉNÉRATION.

- 46 %** des élèves de première et deuxième génération termineront leurs études dans les temps prévus, comparativement à 57 % des élèves de troisième génération.
- À Montréal en 2014-2015, les élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) représentaient **19,4 %** de la population scolaire, une proportion inférieure à celles des régions de Laval (**22,8 %**), de la Montérégie (**19,6 %**) et de l'ensemble du Québec (**20 %**).
- Les garçons étaient proportionnellement plus nombreux que les filles à être considérés comme handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.
- Le taux de diplomation des élèves considérés handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage est significativement inférieur à celui des élèves réguliers.

### CIBLE 4.2

Faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des services de développement et de prise en charge de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les prépare à suivre un enseignement primaire.

## SERVICES DE GARDE À CONTRIBUTION RÉDUITE

- Au Québec entre 2006 et 2017, le nombre de places en services de garde à contribution réduite a progressé passant de **196 618 places** à **232 034 places** au 31 mars 2017.

La région de Montréal disposait de **28 %** des places à contribution réduite en mars 2017, suivie de la Montérégie avec **19 %** des places. Laval avait **6 %** des places.

En 2017, près de **70 %** des places en garderies *non subventionnées* du Québec étaient situées à Montréal, à Laval ou en Montérégie.

- En 2015 au Québec, les frais mensuels pour une place en service de garde pour les enfants de cinq ans et moins étaient de 174 \$.

Les frais de garde au Québec sont **considérablement moins élevés** que les frais applicables dans d'autres villes canadiennes, particulièrement à Toronto (1 128 \$).

- À Montréal en 2012, **29 %** des enfants en maternelle étaient considérés comme vulnérables dans au moins un domaine de développement.

Il s'agit d'une proportion plus élevée que celle de **26 %** observée dans l'ensemble du Québec.

Les garçons, les enfants nés à l'extérieur du Canada, et les enfants provenant de milieux très défavorisés matériellement sont proportionnellement plus nombreux à être considérés comme vulnérables dans au moins un domaine de développement.





# ÉDUCATION DE QUALITÉ

« ASSURER À TOUS UNE ÉDUCATION ÉQUITABLE, INCLUSIVE ET DE QUALITÉ »

**CANADA : 8<sup>e</sup> SUR 41 PAYS**

## LES PRATIQUES PARENTALES EN MATIÈRE DE CULTURE ET DE CONSOMMATION NUMÉRIQUE

**LES DONNÉES DE L'ENQUÊTE QUÉBÉCOISE SUR L'EXPÉRIENCE DES PARENTS D'ENFANTS DE 0 À 5 ANS MENÉE EN 2015 RÉVÈLENT QUE, POUR L'ENSEMBLE DU QUÉBEC, LES PARENTS D'ENFANTS ÂGÉS DE CINQ ANS ET MOINS ONT PRATiqué AU MINIMUM UNE FOIS PAR JOUR DES ACTIVITÉS CULTURELLES AVEC LEURS ENFANTS :**

- ▲ **80 %** ont joué avec leurs enfants (**83 %** pour Montréal);
- ▲ **50 %** leur ont chanté des chansons ou des comptines (**57 %** pour Montréal);
- ▲ **41 %** leur ont lu ou raconté des histoires (**48 %** pour Montréal).

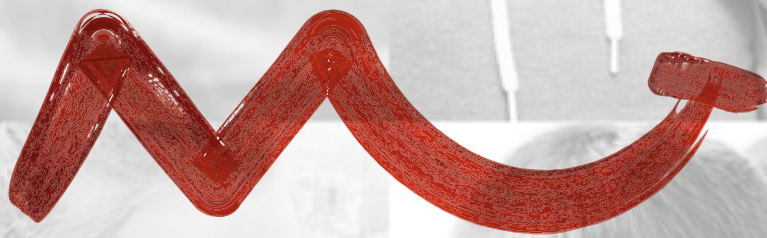
**UNE ENQUÊTE MENÉE EN 2015 PAR LE CEFRIO AUPRÈS DE 1 000 PARENTS D'ENFANTS ÂGÉS DE 4 À 17 ANS SUGGÈRE QUE, AU QUÉBEC, UNE VASTE MAJORITÉ DES ÉLÈVES DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE ONT ACCÈS, DANS LEUR FOYER, À AU MOINS UN APPAREIL NUMÉRIQUE.**

- ▲ Environ 8 élèves sur 10 ont à leur disposition soit un téléphone intelligent (**81 %**), un ordinateur portable (**79 %**) ou une tablette numérique (**76 %**).
- ▲ Les parents qui ont des enfants d'âge scolaire estiment que leurs enfants utilisent Internet à hauteur de 10 heures par semaine, en moyenne. Environ deux heures seraient consacrées aux travaux scolaires et huit heures à des activités non reliées à l'école.

**SOURCE :** Lavoie, A. et C. Fontaine (2016). *Mieux connaître la parentalité au Québec. Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans*. 2015. Québec, Institut de la statistique du Québec.

Beaudoin, J., C. Bourget, G. Mallette-Vanier, S. Racine, G. Ducharme et A. Lavoie (2016). *Portrait des compétences numériques parentales. Résultats d'une enquête menée auprès de parents d'enfants d'âge scolaire*. Québec, CEFRIO.







# ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

« RÉALISER L'ÉGALITÉ DES SEXES ET RENFORCER LES CAPACITÉS DES FEMMES ET DES FILLES »

## CANADA : PAS DE CLASSEMENT

### CIBLE 5.1

Mettre fin dans le monde à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.

### À MONTRÉAL, AU QUÉBEC, COMME AILLEURS AU CANADA, DES INÉGALITÉS SUBSISTENT ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES, ET ENTRE LES FILLES ET LES GARÇONS.

Chez les enfants, les inégalités peuvent prendre diverses formes et sont souvent imputables à la persistance des stéréotypes de genre, que ce soit à la maison, à l'école, dans les activités de sport et loisirs, ou dans les relations interpersonnelles.

Tout au long des chapitres de cet ouvrage, nous avons porté une attention particulière aux différences entre les sexes. Pour l'objectif de développement durable concernant l'égalité entre les sexes, nous avons retenu deux enjeux directement reliés aux cibles définies par l'UNICEF : le premier concerne l'accessibilité des filles et des garçons aux études supérieures ; le deuxième concerne la violence dont les filles et les garçons sont victimes.

## CHAQUE ANNÉE, LES FEMMES SONT MAJORITAIRES PARMIS LES NOUVEAUX TITULAIRES D'UN BACCALAURÉAT.

▲ En 2016 au Québec, **11 %** des femmes et **14,7 %** des hommes âgés de 25 à 64 ans n'avaient aucun diplôme, ce qui témoigne de l'important rattrapage des femmes en matière de scolarisation.

À Montréal, **8,6 % des femmes âgées de 25 à 64 ans** n'avaient aucun diplôme, comparativement à **8,9 % des hommes**, une différence statistiquement non significative.

À Laval et en Montérégie, les écarts entre les sexes sont statistiquement significatifs. À Laval **8,4 %** des femmes n'avaient aucun diplôme, comparativement à **16,4 %** des hommes. En Montérégie, **10,2 %** des femmes n'avaient aucun diplôme, comparativement à **15,4 %** des hommes.

▲ Après une baisse temporaire entre 2011 et 2012 du nombre de nouveaux titulaires du baccalauréat de la formation générale des jeunes, un bond exceptionnel de **13 %** a été réalisé entre 2012 et 2013, de sorte que, sur la période 2011-2015, le taux de croissance *annuel moyen* a été de 2,4 % (Tableau 5.1).

▲ Partout au Québec, **les femmes sont majoritaires** parmi les nouveaux titulaires du baccalauréat de la formation générale des jeunes.

**TABLEAU 5.1**

DIPLÔMÉS AU BACCALAURÉAT EN FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES AYANT FAIT LEURS ÉTUDES SECONDAIRES AU QUÉBEC, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES DE MONTRÉAL, LAVAL ET MONTÉRÉGIE, 2011 ET 2015.

	Nombre de diplômés en 2011	Nombre de diplômés en 2015	Taux de croissance annuel moyen 2011-2015	Part des femmes diplômées en 2015
Ensemble du Québec	27 058	29 732	2,4 %	62,2 %
Montréal	6 804	7 469	2,4 %	59,2 %
Laval	1 533	1 666	2,1 %	61,0 %
Montérégie	5 224	5 894	3,1 %	63,3 %

SOURCE : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), 2016.

▲ En 2015, on comptait **29 732 nouveaux titulaires d'un baccalauréat** ayant fait leurs études secondaires au Québec : **62,2 %** des titulaires étaient des femmes.

▲ Malgré certains progrès en matière de diversifications des domaines d'études, les hommes continuent d'être proportionnellement plus nombreux que les femmes à obtenir un baccalauréat dans les domaines des sciences pures et appliquées, et ce, quelle que soit la région de résidence.

Au Québec en 2015, **34 %** des nouveaux diplômés ont obtenu un baccalauréat en sciences pures et appliquées, comparativement à seulement **10 %** des nouvelles diplômées.

Chez les femmes comme chez les hommes, les diplômés en sciences sociales étaient les plus nombreux, mais une plus grande proportion de femmes que d'hommes ont obtenu un baccalauréat en sciences sociales : **69 %** des nouvelles diplômées, comparativement à **56 %** des nouveaux diplômés.

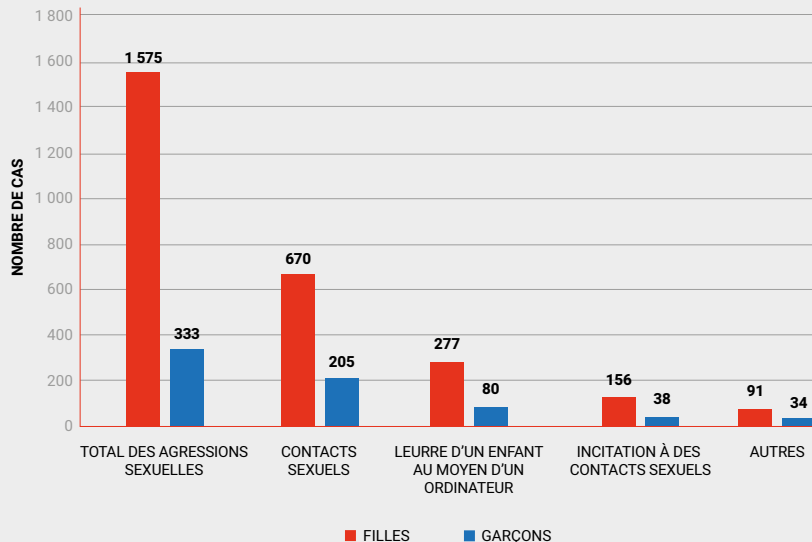


# PLUS DE 80 % DES VICTIMES D'AGRESSIONS SEXUELLES SONT DES FILLES

**FIGURE 5.1**

VICTIMES D'INFRACTIONS SEXUELLES (NOMBRE) SELON LE TYPE ET LE SEXE DE LA VICTIME, JEUNES DE MOINS DE 18 ANS, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2014

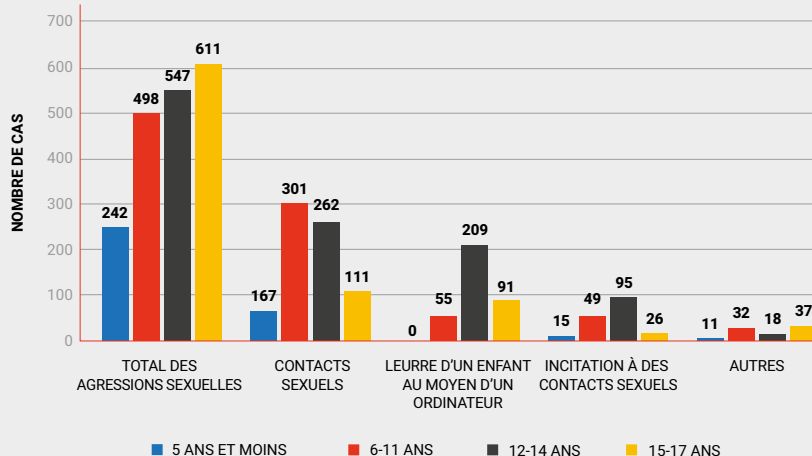
SOURCE : Direction de la prévention et de l'organisation policière. (2016). *Infractions sexuelles au Québec. Faits saillants. 2014.* Québec, ministère de la Sécurité publique



**FIGURE 5.2**

VICTIMES D'INFRACTIONS SEXUELLES (NOMBRE) SELON LE TYPE ET L'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2014

SOURCE : Direction de la prévention et de l'organisation policière (2016). *Infractions sexuelles au Québec. Faits saillants. 2014.* Québec, ministère de la Sécurité publique.



NOTE : Les contacts sexuels et les incitations aux contacts sexuels ne concernent que les jeunes âgés de moins de 16 ans. Il s'agit de l'âge de la victime au moment de la déclaration de l'infraction; la victime peut donc avoir été plus jeune au moment où elle a subi les gestes sexuels.

**CIBLE 5.2**

Éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles dans les sphères publique et privée.

▲ Au Québec en 2014, environ **3 500 infractions sexuelles** ont été rapportées aux forces policières (Figure 5.1).

Les cas d'agressions sexuelles, de contacts sexuels et les leurre d'enfants au moyen d'un ordinateur sont les infractions les plus fréquentes.

Pour chacune des catégories d'infractions sexuelles, les filles sont plus susceptibles d'être victimes que les garçons.

Au chapitre des agressions sexuelles, les différences sont très marquées entre les garçons et les filles : les filles représentaient plus de **80 %** des victimes d'agressions sexuelles, soit **1 575 filles** comparativement à **333 garçons**.

▲ Chez les **moins de 6 ans**, l'agression sexuelle représente le principal type d'infraction sexuelle commise : **242 cas** d'agression sexuelle ont été déclarés au Québec en 2014 (Figure 5.2).

▲ Dans le cas des contacts et incitations à des contacts sexuels, l'auteur de l'infraction est le plus souvent **une connaissance de l'enfant**. C'est seulement dans les cas de leurre d'un enfant au moyen d'un ordinateur qu'un étranger s'avère le principal protagoniste.



# TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

« PROMOUVOIR LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF ET UN TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS »

CANADA : 11<sup>e</sup> SUR 41 PAYS

## CIBLE 8.5

Parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et tous les hommes un travail décent.

## LA PARTICIPATION DES PARENTS AU MARCHÉ DU TRAVAIL

- ▲ Au Québec en 2011, et selon les données les plus récentes disponibles, les taux d'emploi des personnes de 25 à 54 ans ayant au moins un enfant de moins de 6 ans étaient de **88,6 %** pour les hommes et **73,6 %** pour les femmes (Figure 6.1).
- ▲ Les **taux d'emploi des femmes ayant de jeunes enfants ont augmenté** considérablement au cours des 35 dernières années, de sorte que l'écart dans les taux d'emploi entre les femmes et les hommes avec enfants a fortement diminué.

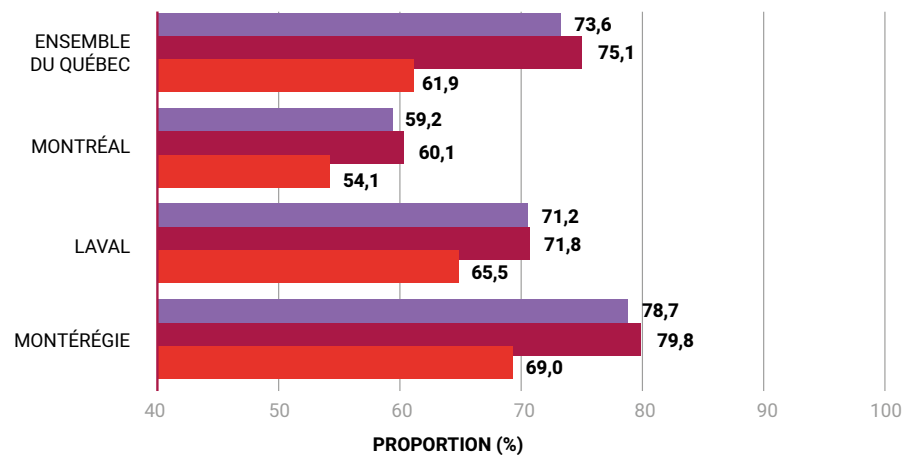
- ▲ Une comparaison des taux d'emploi des parents dans les régions du Grand Montréal révèle des différences importantes selon la région : les femmes et les hommes de 25 à 54 ans qui avaient des enfants de moins de 6 ans occupaient moins souvent un emploi rémunéré dans la région de Montréal comparativement à l'ensemble du Québec et comparativement à Laval et la Montérégie.
- ▲ Le fait de vivre en couple ou d'être monoparental a un impact important sur les taux d'emploi des parents : dans toutes les régions, les mères monoparentales ont des taux d'emploi inférieurs à celles vivant en couple. C'est vrai aussi pour les hommes.

**FIGURE 6.1**

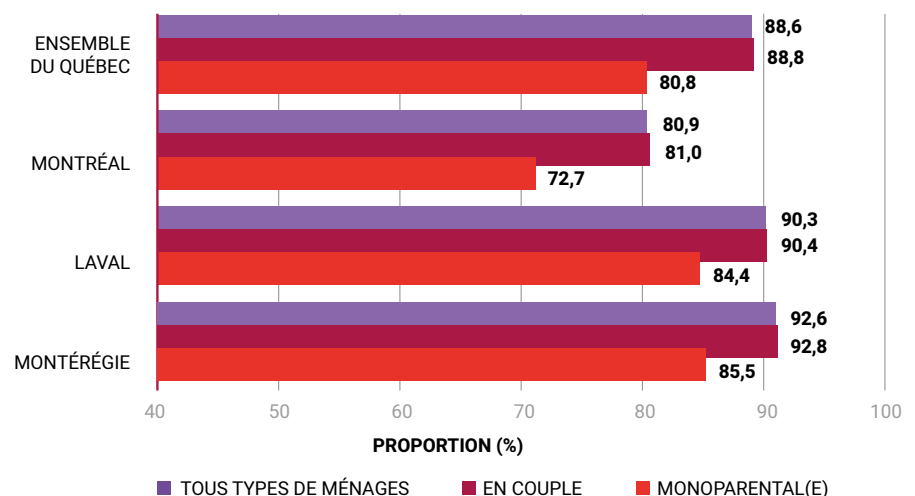
TAUX D'EMPLOI DES PERSONNES ÂGÉES DE 25 À 54 ANS VIVANT DANS UN MÉNAGE AYANT AU MOINS UN ENFANT DE MOINS DE 6 ANS, SELON LE SEXE ET LA SITUATION FAMILIALE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, MONTRÉAL, LAVAL ET MONTÉRÉGIE, 2011.

SOURCE : Statistique Canada, données du recensement de 2011, rapportées dans : Conseil du statut de la femme (2015). *Portrait statistique : Égalité Femmes — Hommes (Montréal, Laval et Montérégie)*

FEMMES



HOMMES





## LA CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL : UN GRAND DÉFI

▲ L'Observatoire des tout-petits rapporte qu'en 2014 au Québec, 129 190 parents se sont prévalus du Régime québécois d'assurance parentale, une hausse de **25 %** par rapport à 2006. L'augmentation a été particulièrement marquée chez les pères, avec une hausse de **57 %**, comparativement à une hausse de **6 %** chez les mères.

▲ Selon l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de cinq ans et moins de 2015, **54 %** des parents montréalais avaient « jamais ou rarement » l'impression d'avoir suffisamment de temps libre pour eux-mêmes; le pourcentage est de **55 %** pour l'ensemble du Québec.

▲ **20 %** des parents montréalais ont confié avoir « souvent ou toujours » l'impression de manquer de temps pour leurs enfants, une proportion plus faible que celle de 25 % pour l'ensemble du Québec.

### CIBLE 8.6

D'ici à 2020, réduire nettement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.

## LES JEUNES DÉSCOLARISÉS

**AU QUÉBEC EN 2013-2016, ON DÉNOMBRAIT 1 487 500 JEUNES DE 15 À 29 ANS : 54 % D'ENTRE EUX, SOIT UN PEU PLUS DE 800 000, N'ÉTAIENT PLUS AUX ÉTUDES.**

▲ Sur les quelque **800 000 jeunes** qui n'étaient plus aux études, **186 800** étaient des « NEET », c'est-à-dire qu'ils n'étaient ni en emploi, ni aux études, ni en formation.

Autrement dit, en 2013-2016 au Québec **12 %** des jeunes de 15 à 29 ans n'étaient ni en emploi, ni aux études, ni en formation.

Parmi les **186 800 jeunes** n'étant ni en emploi, ni aux études, ni en formation, **17 %** étaient âgés de 15 à 19 ans, **38 %** étaient âgés de 20 à 24 ans et **45 %** étaient âgés de 25 à 29 ans.

▲ **9 %** des jeunes de 15 à 29 ans n'étaient plus à l'école et n'avaient pas de diplôme d'études secondaires (DES).

Il s'agit d'une amélioration par rapport à 1992-1995 alors que **15 %** des jeunes étaient déscolarisés et sans DES.

Dans le reste du Canada, les taux étaient moins élevés qu'au Québec : **6 %** des jeunes en 2013-2016 étaient déscolarisés et sans diplôme.

Les taux au Québec et au Canada sont inférieurs à ceux qu'on observe, en moyenne, dans les pays de l'OCDE.

## TRAVAIL DES JEUNES, SANTÉ ET DÉCROCHAGE SCOLAIRE

▲ Selon l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire de 2010-2011, **15 %** des élèves du secondaire qui occupaient un emploi rémunéré durant leurs études ont mentionné avoir un niveau élevé de détresse psychologique, sans toutefois rapporter de diagnostic d'anxiété ni de dépression.

Cette proportion est plus importante chez les élèves qui cumulaient **16 heures travaillées et plus par semaine (27 %)**, par rapport à **20 %** parmi ceux qui travaillaient **moins de 11 heures ou ceux qui n'avaient pas de travail rémunéré**.

Ce constat vaut pour les filles et les garçons, mais est plus marqué chez les filles.

▲ Chez les jeunes du secondaire, **21 %** des garçons qui travaillaient de 1 à 10 heures par semaine présentaient un risque élevé de décrochage scolaire; cette proportion est de **41 %** chez ceux qui cumulent plus de 21 heures de travail. Chez les jeunes filles, les pourcentages sont, respectivement, de **13 %** et **24 %**.

# INÉGALITÉS RÉDUITES

« RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ENTRE LES PAYS ET EN LEUR SEIN »

**CANADA : 14<sup>e</sup> SUR 41 PAYS**

## CIBLE 10.1

Assurer progressivement et durablement une croissance des revenus des 40 % de la population les plus pauvres.

## L'INDICE PALMA DES INÉGALITÉS

Dans le rapport *Bilan 14*, l'UNICEF utilise l'Indice de Palma pour rendre compte des inégalités économiques. Cet indice est calculé comme le rapport entre la part de revenu détenue par les 10 % des ménages avec enfants les plus aisés et la part des 40 % les plus pauvres.

Un indice supérieur à 1 signifie que les 40 % les plus pauvres gagnent moins que les 10 % les plus riches. En 2014, l'UNICEF estimait que, parmi les ménages avec enfants, l'indice au Canada était de 1,12, ce qui plaçait le Canada au 24<sup>e</sup> rang sur 41 pays.

Une analyse de l'évolution de l'indice de Palma, de 1969 à 2009, montre que, dans les années 2000, l'indice de Palma aurait augmenté de façon importante au Canada, mais moins importante au Québec.

**SOURCES :** Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF (2017). « Construire l'avenir : Les enfants et les objectifs de développement durable dans les pays riches ». *Bilan Innocenti 14*, Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF — Innocenti, Florence.

Langlois, S. et M. Lizotte (2014). « L'indice de Palma, nouvelle mesure des inégalités au Québec et au Canada », *Revue Vie Économique*, Volume 6, Numéro 1. Montréal : Institut de recherche en économie contemporaine.

## PLUS FAIBLE MOBILITÉ SOCIALE DES FAMILLES À MONTRÉAL

Pour certaines familles, la pauvreté revêt un caractère plus durable : les enfants qui auront grandi dans une famille à faible revenu seront eux-mêmes dans une situation de vulnérabilité lorsqu'ils atteindront l'âge adulte. Pour d'autres, il s'agit d'une situation plus passagère. On peut mesurer le degré de mobilité sociale qui existe dans un pays ou une région donnée en estimant l'« élasticité intergénérationnelle des revenus » qui représente le degré de corrélation entre le revenu des parents et celui des enfants : plus cette élasticité est faible, plus forte est la mobilité sociale.

- ▲ À Montréal, la mobilité sociale serait moins grande (élasticité élevée) comparativement à Toronto et Vancouver (Figure 7.1).
- ▲ Au Québec, la mobilité sociale serait légèrement plus grande (faible élasticité) que pour l'ensemble du Canada.
- ▲ À Montréal en 2011, **29 %** des familles avec enfants consacraient plus de **30 %** de leur revenu au logement.

Cette proportion était nettement supérieure à celle de **17 %** à l'échelle du Québec.

Les ménages locataires sont, en proportion, plus nombreux à dépenser **30 %** ou plus de leur revenu pour se loger.

Néanmoins, le coût moyen pour se loger est inférieur à Montréal comparativement à celui observé dans les autres grandes villes canadiennes.

- ▲ Le coût des logements oblige certaines familles à vivre dans un logement inadéquat : à Montréal en 2016, près de **118 000 familles avec enfants**, biparentales ou monoparentales, vivaient dans un logement inadéquat au sens où la qualité, la taille ou « l'abordabilité » du logement étaient déficientes, soit **1 famille avec enfants sur 4**.

Les familles monoparentales sont, encore une fois, plus touchées par cette problématique.

- ▲ Dans la région métropolitaine de recensement de Montréal en 2015, **16,4 %** des enfants de moins de 18 ans vivaient dans un ménage à faible revenu, selon la mesure de faible revenu **après** impôt (Figure 7.1).

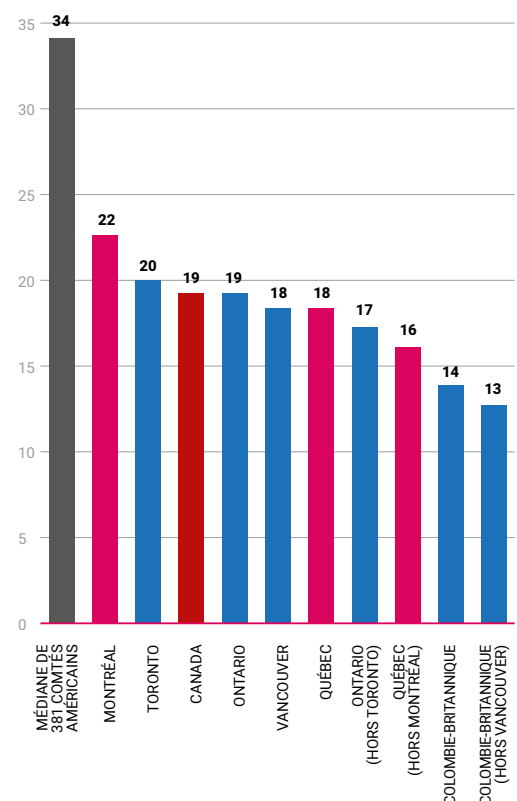
- ▲ Le taux à Montréal est supérieur à celui de **14,4 %** à l'échelle du Québec, mais inférieur à celui de **17,4 %** au Canada.

La pauvreté touche davantage les familles monoparentales, surtout celles qui ont une femme à leur tête. À Montréal, **37,3 %** des enfants vivant dans une famille monoparentale étaient dans une situation de faible revenu en 2015.

**39 %** des parents d'enfants de moins de six ans vivaient dans un ménage à faible revenu, selon la mesure de faible revenu avant impôt, un taux nettement supérieur à celui de **24 %** à l'échelle du Québec.

**FIGURE 7.1**  
ÉLASTICITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE DES REVENUS AU CANADA ET DANS CERTAINS COMTÉS AUX ÉTATS-UNIS.

**SOURCE :** Scarfone, S., F. Gosselin, M. Homsy et J.-G. Côté (2017). *Le Québec est-il égalitaire? Étude sur la mobilité sociale et l'égalité du revenu au Québec et au Canada*. Institut du Québec.



### CIBLE 10.3

Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en encourageant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.

## LE SOUS-FINANCEMENT DES ÉCOLES AUTOCHTONES

- ▲ En 2016 dans la région métropolitaine de recensement de **Montréal**, moins de **1 %** de la population se déclarait comme étant **d'identité autochtone**, dont **6 150 enfants de moins de 15 ans**.

Les enfants autochtones représentent moins de **1 %** de tous les enfants de moins de 15 ans à Montréal. C'est le même pourcentage dans la région métropolitaine de recensement de Toronto.

À titre de comparaison, les enfants autochtones représentent **4 %** de tous les enfants de moins de 15 ans dans les régions métropolitaines de recensement de Calgary et Vancouver.

À Winnipeg, ce pourcentage atteint **20 %**.

- ▲ Dans un rapport de 2016 intitulé *Dépenses fédérales en matière d'éducation primaire et secondaire dans les réserves des Premières Nations*, le directeur parlementaire du budget faisait état d'un important écart entre le financement accordé aux écoles autochtones et celui que reçoivent les écoles des réseaux provinciaux à travers le Canada.

Au Canada, l'éducation est de compétence provinciale, à l'exception de l'éducation destinée aux élèves des Premières Nations vivant dans les territoires autochtones. Cette responsabilité incombe aux Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC).

## LES ENFANTS À STATUT PRÉCAIRE

À **Montréal** en 2016, **321 675 enfants** âgés de moins de 15 ans avaient au moins un parent né à l'étranger, ce qui représente **46,6 %** de la population totale d'enfants de moins de 15 ans.

Cette proportion était nettement supérieure à celles de **29,4 % pour l'ensemble du Québec**, mais inférieure à celles de **71 %** à Toronto et **63,7 %** à Vancouver.

- ▲ Les enfants nés au Canada de parents à statut précaire n'ont pas automatiquement accès aux soins de santé : l'accès d'un enfant à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) est rattaché au statut de ses parents jusqu'à sa majorité. Ces enfants doivent répondre à des critères spécifiques pour avoir accès à la RAMQ.

Depuis 2011, Médecins du Monde a mis sur pied le Projet Migrants afin de faciliter l'accès aux soins pour les personnes migrantes, adultes et enfants, qui ne sont pas couverts par la RAMQ, et qui n'ont ni accès au Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI), ni assurance privée, ni les moyens financiers pour accéder à des soins de santé. Ce sont plus de 3 000 personnes qui ont bénéficié des services et activités du Projet Migrants en 2015-2016.

## LES ENFANTS AVEC UN HANDICAP

- ▲ Au Québec en 2015, ce sont **35 204 familles** (soit **4 %** des familles québécoises) qui ont reçu le **supplément pour enfant handicapé (SEH)** du Soutien aux enfants, versé aux parents d'enfants qui ont une déficience ou un trouble du développement qui les limite de façon importante dans leurs activités de la vie quotidienne.

**7 812 familles** bénéficiaires du SEH vivaient à Montréal, 7 616 en Montérégie et 1 951 à Laval.

La moitié des familles bénéficiaires du SEH au Québec avaient un **revenu annuel inférieur à 50 000 \$**.



EN 2015, AU QUÉBEC

PLUS DE 35 000 FAMILLES

ONT REÇU LE SUPPLÉMENT

POUR ENFANT HANDICAPÉ





# VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

« FAIRE EN SORTE QUE LES VILLES SOIENT OUVERTES À TOUS, SÛRES, RÉILIENTES ET DURABLES »

**CANADA : 19<sup>e</sup> SUR 41 PAYS**

## CIBLE 11.6

Réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air.

## LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- ▲ En 2015, la production quotidienne d'eau potable a atteint **823 litres par personne sur l'île de Montréal**, une baisse de **26 %** par rapport à 2001. Cette performance est plutôt intéressante puisque l'objectif de réduction de la *Stratégie québécoise d'économie d'eau potable* était de **20 %** pour 2017.
- ▲ Les **émissions de gaz à effet de serre** (GES) de la collectivité montréalaise ont connu une baisse de **25 %** entre 1990 et 2013. Cette diminution s'aligne sur l'objectif d'une réduction des émissions de **30 %** d'ici 2020. Toutefois, les émissions de GES du secteur du transport, notamment routier, ont connu une hausse de **14 %** entre 1990 et 2013.

**LE NOMBRE DE JOURS AVEC UN AIR DE MAUVAISE QUALITÉ À MONTRÉAL EST PASSÉ DE 64 JOURS EN 2015 À 29 JOURS EN 2016.**

## LA QUALITÉ DE L'AIR À MONTRÉAL

- ▲ Entre 2015 et 2016, le nombre de jours avec un **air de mauvaise qualité à Montréal a diminué de 60 %**, passant de 64 à 29 jours. Il s'agit des meilleures données récoltées depuis 2002, période où la mesure de la qualité de l'air a été instaurée.
- ▲ Chez les enfants, l'exposition à la fumée du tabac expliquerait **13 %** de la prévalence de l'asthme à vie, **7 %** de la prévalence des infections respiratoires et **6 %** de la prévalence de la rhinite saisonnière (ou rhume des foins).
- ▲ Dans la région métropolitaine de Montréal en 2013-2014, **12,3 %** des jeunes âgés de 12 à 19 ans mentionnaient avoir été exposés à de la fumée secondaire à la maison. Ce pourcentage était de **5,9 %** à Toronto et **4,3 %** à Vancouver.
- ▲ Une enquête réalisée en 2014 auprès de 1 600 ménages sur l'île de Montréal révèle qu'un logement sur 5 présentait des traces apparentes de moisissures ou d'infiltration d'eau ou des odeurs de moisissures. Cette proportion pourrait atteindre **38 %**, lorsque l'humidité et les moisissures non apparentes sont prises en compte.
- ▲ Les ménages locataires, les familles monoparentales et les couples avec enfants seraient particulièrement touchés par cette problématique.

## L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE À MONTRÉAL FAVORISE LES SAINES HABITUDES DE VIE CHEZ LES ENFANTS ET LES FAMILLES

- ▲ En 2011, et de façon générale, **77 %** des arrondissements de la ville de Montréal avaient un potentiel piétonnier qualifié de « moyen fort » ou « fort ». C'était le cas de 64 % des quartiers à Laval.  
Le « potentiel piétonnier » des quartiers est un indice qui tient compte de la densité des intersections, la mixité de l'utilisation du sol, la densité résidentielle et la densité des destinations ; il est évalué selon quatre niveaux : faible, moyen faible, moyen fort et fort.  
À Montréal comme à Laval, le potentiel piétonnier est plus élevé dans les secteurs économiquement défavorisés comparativement aux secteurs plus favorisés.
- ▲ En 2011, plus de **90 %** des enfants montréalais de moins de 18 ans vivaient dans un secteur dont le point central est à moins de un kilomètre d'un parc ou d'un espace vert, et environ **40 %** vivaient dans un secteur dont le point central est à moins de un kilomètre d'une infrastructure sportive ou de loisirs. À Montréal, il y a peu de différence d'accès entre les jeunes qui vivent dans un secteur plus favorisé et ceux des secteurs plus défavorisés. À Laval, le pourcentage des moins de 18 ans qui vivaient à moins de un kilomètre d'une infrastructure sportive ou de loisirs varie entre **53 %** dans les quartiers défavorisés et **82 %** dans les quartiers plus favorisés.
- ▲ En 2012, **53 %** des écoles publiques de la région sociosanitaire (RSS) de Montréal étaient situées dans un rayon de 500 mètres (l'équivalent de 10 minutes de marche) d'un restaurant-minute et **74 %** des écoles étaient situées dans un rayon de 500 mètres d'un dépanneur. Il s'agit des pourcentages les plus élevés observés au Québec. En Montérégie, ces pourcentages sont de **37 %** pour la proximité d'un restaurant-minute et **49 %** pour la proximité d'un dépanneur. À Laval, ces pourcentages sont de **41 %** et **44 %** respectivement.
- ▲ Les écoles montréalaises se démarquent aussi par la proximité de pistes cyclables et le potentiel piétonnier de leurs quartiers : en 2012, **65 %** des écoles publiques à Montréal étaient situées dans un rayon de 500 mètres d'une piste cyclable et **84 %** des écoles étaient situées dans un quartier avec un potentiel piétonnier qualifié de « fort ». Il s'agit des pourcentages les plus élevés observés au Québec. Le pourcentage des écoles situées dans un rayon de 500 mètres d'une piste cyclable était de **24 %** en Montérégie et **30 %** à Laval.



## LA MARCHÉ MOINS UTILISÉE QU'AVANT POUR LES TRAJETS SCOLAIRES AU PRIMAIRE

- Entre 1998 et 2013, la part modale de la marche pour les trajets scolaires au primaire dans la Région métropolitaine de Montréal est passée de **41 %** à **31 %**, alors que, dans la même période, la part de la voiture est passée de **22 %** à **38 %**.
- La proportion d'enfants âgés de 10 et 11 ans qui faisaient le trajet scolaire à pied était de **31,8 %** en 2013, comparativement à **18,5 %** chez les enfants de 12-13 ans, soit ceux en âge de commencer le secondaire (Figure 8.1).
- La proportion d'enfants qui faisaient le trajet scolaire en voiture était de **38 %** en 2013 chez les 10-11 ans, comparativement à **26,5 %** chez les 12-13 ans. La différence la plus importante concerne le transport en commun : seulement **2 %** des enfants de 10-11 ans l'utilisaient en 2013, alors que cette proportion grimpe à **19,3 %** chez les 12-13 ans.

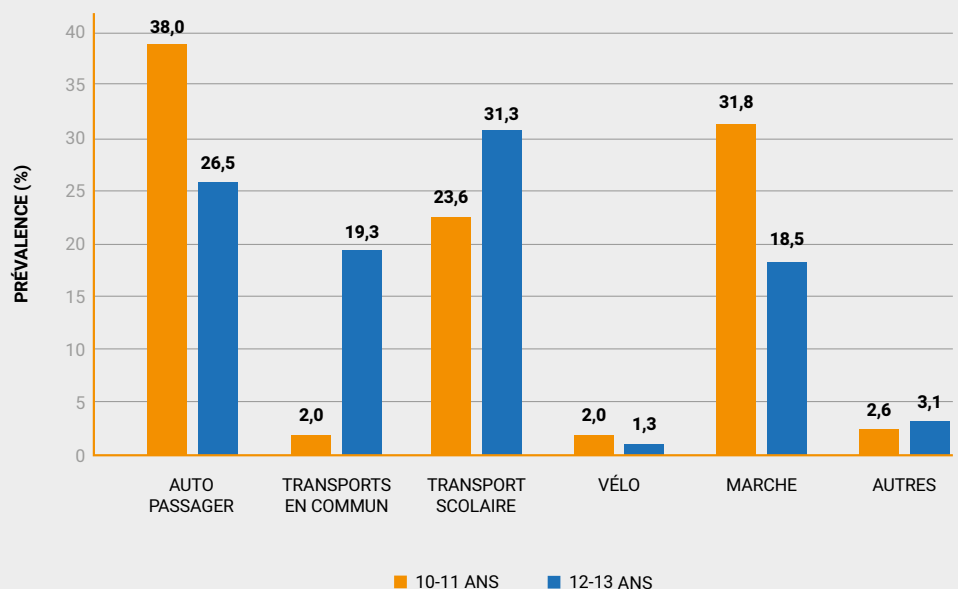
EN 2016, LA VILLE DE MONTRÉAL SE CLASSAIT PARMI LES MÉTROPOLIS NORD-AMÉRICAINES AYANT LA MEILLEURE ACCESSIBILITÉ AU TRANSPORT EN COMMUN, OCCUPANT LE QUATRIÈME RANG AVEC UN SCORE DE **77,4** APRÈS TORONTO (78,1), SAN FRANCISCO (80,4) ET NEW YORK (84,1).

Le « Transit Score » est un indice composite qui évalue le degré d'accessibilité et la qualité de l'offre de services en matière de transport en commun, sur une échelle allant de 0 à 100.

- Les plus récentes données recueillies par Vélo Québec montrent que **78 %** des enfants montréalais et 85 % des enfants lavallois âgés de 3 à 17 ans ont fait du vélo en 2015. De ce nombre, plus de la moitié en faisaient au moins une fois par semaine.

**FIGURE 8.1**  
PARTS MODALES DES TRAJETS CHEZ LES ENFANTS ÂGÉS DE 10-11 ANS ET DE 12-13 ANS, RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, 2013

SOURCE : Enquête Origine-Destination de 2013, Compilations spéciales de la Direction régionale de santé publique de Montréal.



## DE 2011 À 2015, PLUS DE 6 000 ENFANTS ONT ÉTÉ BLESSÉS OU TUÉS DANS UN ACCIDENT DE LA ROUTE

- De 2011 à 2015, **6 308 jeunes** de moins de 18 ans ont été blessés ou tués lors d'un accident de la route impliquant un véhicule à moteur à Montréal, à Laval et en Montérégie (en excluant les autoroutes). **41 %** des collisions, blessures ou décès d'enfants sur le réseau routier de la Communauté métropolitaine de Montréal sont survenus sur le territoire de l'île de Montréal.



# CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

« INSTAURER DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES »

**CANADA : 6<sup>e</sup> SUR 41 PAYS**

## CIBLE 12.8

Faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.



*Au Canada, 70 % des jeunes sont sensibilisés aux enjeux environnementaux, un nombre important comparativement à d'autres pays. Il se classe au sixième rang pour la sensibilisation aux problèmes environnementaux.*

SOURCE : UNICEF Jeunesse (2017). « Rapport Ô Canada! nos enfants méritent mieux ».

**DEPUIS 2001, LE PROGRAMME DE FORMATION DE L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE EST LE DOCUMENT MINISTÉRIEL OFFICIEL CONSTITUANT LE GUIDE QUANT AUX CONNAISSANCES ESSENTIELLES NÉCESSAIRES À LA FORMATION DES JEUNES QUÉBÉCOIS. DANS CE PROGRAMME, LE MINISTÈRE ACCORDE, ET CE, POUR LA PREMIÈRE FOIS, UN ESPACE IMPORTANT À L'ÉDUCATION CONCERNANT LES QUESTIONS D'ENVIRONNEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.**

En ce qui concerne les domaines de l'environnement et la consommation, l'intention éducative est d'amener l'élève à entretenir un rapport dynamique avec son milieu, tout en gardant une distance critique à l'égard de l'exploitation de l'environnement, du développement technologique et des biens de consommation.

## LES AXES DE DÉVELOPPEMENT DU PROGRAMME SONT LES SUIVANTS :

1

PRÉSENCE DANS SON MILIEU (PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE) OU CONNAISSANCE DE L'ENVIRONNEMENT (SECONDAIRE)

3

STRATÉGIES DE CONSOMMATION ET D'UTILISATION RESPONSABLE DE BIENS ET DE SERVICES

2

CONSTRUCTION D'UN ENVIRONNEMENT VIABLE DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

4

CONSCIENCE DES ASPECTS SOCIAUX, ÉCONOMIQUES ET ÉTHIQUES DU MONDE DE LA CONSOMMATION



## UN VOLET ENVIRONNEMENTAL IMPLANTÉ DANS NOTRE SYSTÈME ÉDUCATIF

Le réseau des écoles regroupe **2 686 institutions éducatives**, et toutes ces institutions adoptent le **Programme de formation de l'école québécoise** par lequel les élèves du préscolaire et des niveaux primaire et secondaire sont familiarisés au domaine de l'environnement. En ce sens, ce sont l'ensemble des élèves du préscolaire, primaire et secondaire qui sont sensibilisés aux enjeux environnementaux.

- ▲ Sur un total de **108 132 enfants âgés de 4 et 5 ans qui fréquentaient le préscolaire** au Québec, **23 922** enfants fréquentaient une institution située à Montréal, **4 730** fréquentaient une institution située à Laval et **20 446** fréquentaient une institution située en Montérégie.
- ▲ Sur un total de **483 156 enfants qui fréquentaient une école primaire** au Québec, **111 349** enfants fréquentaient une institution située à Montréal, **25 527** fréquentaient une institution située à Laval et **94 716** fréquentaient une institution située en Montérégie.
- ▲ Sur un total de **403 890 jeunes qui fréquentaient une école secondaire** au Québec, **96 993** enfants fréquentaient une institution située à Montréal, **20 763** fréquentaient une institution située à Laval et **76 914** fréquentaient une institution située en Montérégie.



# PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

« PROMOUVOIR L'AVÈNEMENT DE SOCIÉTÉS PACIFIQUES ET INCLUSIVES AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE »

**CANADA : 37<sup>e</sup> SUR 41 PAYS**

## CIBLE 16.1

Réduire sensiblement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés.

## CIBLE 16.2

Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants.

## AU QUÉBEC EN 2014-2015, LES DIRECTIONS DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE ONT REÇU **86 861 SIGNALEMENTS**

- ▲ De ce nombre, **12 795 signalements** provenaient de la **Montréal** et **12 223 de Montréal**. En comparaison, 296 680 enfants de moins de 18 ans vivaient en Montréal et 355 651 à Montréal\*.
- ▲ À Laval, **3 098 signalements** ont été reçus sur une population de 85 184 enfants.
- ▲ **40 %** des signalements reçus ont été jugés fondés et ont donc été retenus.
- ▲ La **négligence ou le risque de négligence** comptaient pour **le tiers** des signalements retenus chez les enfants de moins de 18 ans ; viennent ensuite les abus ou risques d'abus physiques et les mauvais traitements psychologiques.
- ▲ Au Québec, les signalements reçus pour les moins de six ans ont **progressé chaque année**, passant de **37 pour 1 000** en 2007-2008 à **52 pour 1 000** en 2015-2016.

Les signalements retenus chez les tout-petits ont augmenté, mais de façon moins prononcée que les signalements reçus. La négligence ou le risque sérieux de négligence constituent les motifs de rétention des signalements les plus fréquents chez les moins de 6 ans.

**LES HOMICIDES FAMILIAUX SONT DES ÉVÉNEMENTS GRAVISSIMES, MAIS RARES : EN 2014 AU QUÉBEC, 5 ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS ONT ÉTÉ TUÉS DANS DES CIRCONSTANCES D'HOMICIDES FAMILIAUX. SUR UNE PÉRIODE DE 10 ANS, CE SONT 58 ENFANTS QUI ONT AINSI TROUVÉ LA MORT AU QUÉBEC.**

## MONTRÉAL EST PARI MI LES GRANDES VILLES OÙ LA VIOLENCE FAMILIALE ENVERS LES ENFANTS EST LA PLUS IMPORTANTE AU CANADA

- ▲ Dans la région métropolitaine de recensement de Montréal en 2015, **1 852 victimes de violence familiale** ont été déclarées à la police parmi les moins de 18 ans, soit un taux de **282 cas pour 100 000 chez les filles** et de **199 cas pour 100 000 chez les garçons** (Figures 10.1).

Ces taux sont parmi les plus élevés lorsqu'on compare Montréal à d'autres régions métropolitaines au Canada.

Les taux dans d'autres régions métropolitaines au Québec sont encore plus élevés qu'à Montréal.

## LES SIGNALEMENTS AUX DIRECTIONS DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE EN 2015-2016.

- ▲ En 2015-2016, les directions de la protection de la jeunesse au Québec ont reçu 87 800 signalements.
- ▲ De ce nombre, 34 911 signalements ont été retenus.
- ▲ 29 856 enfants ont fait l'objet d'au moins un signalement retenu.

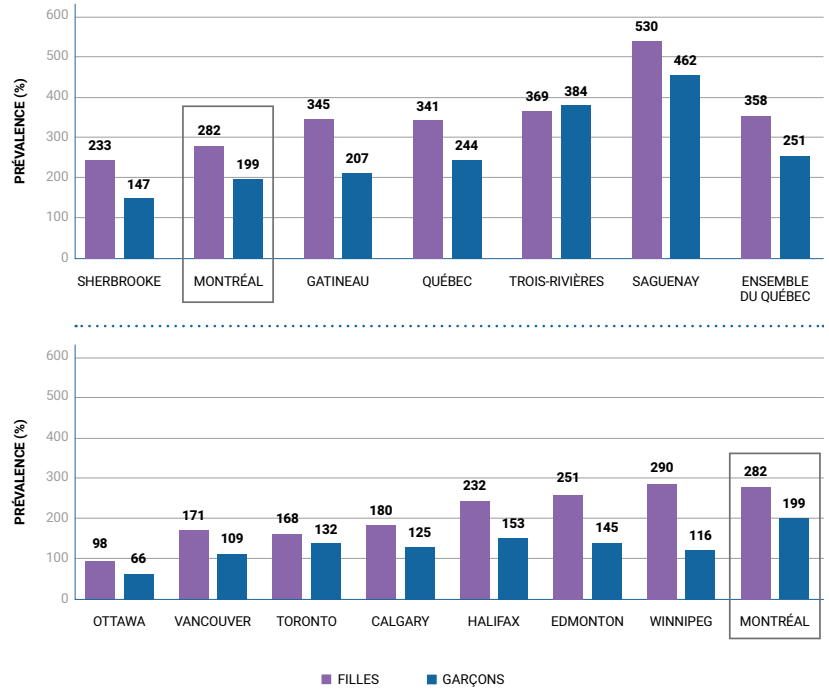
\* NOTE : Les signalements pour Montréal regroupent les données du Centre jeunesse de Montréal, qui fournit des services à la clientèle francophone, et des Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw, qui desservent la population anglophone et la communauté juive.

**FIGURE 10.1**

VICTIMES DE VIOLENCE FAMILIALE DÉCLARÉES À LA POLICE PARMIS LES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS (TAUX/100 000), SELON LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE RECENSEMENT ET LE SEXE DE LA VICTIME, 2015

SOURCE : Burczyckam M. et S. Conroy (2017). *La violence familiale au Canada : un profil statistique*, 2015. Juristat. Statistique Canada, Numéro 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

QUÉBEC  
CANADA



## VIOLENCE ET INTIMIDATION

▲ Selon l'Enquête québécoise sur la satisfaction des jeunes au secondaire menée en 2010-2011, **40 %** des élèves du secondaire à Montréal ont déclaré avoir été victimes d'au moins une forme de violence, soit à l'école, soit sur le chemin de l'école ou soit par cyberintimidation.

Il s'agit d'un pourcentage plus élevé que celui de **36 %** pour l'ensemble du Québec.

Les garçons sont proportionnellement plus nombreux que les filles à déclarer avoir été victimes de violence interpersonnelle : **48 % contre 33 %**.

Les élèves de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire sont, en proportion, plus nombreux que ceux des 3<sup>e</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire à déclarer avoir été victimes de violence interpersonnelle.

Les élèves en milieu défavorisé sont, en proportion, plus nombreux à être victimes de violence ou à manifester des comportements d'agressivité indirecte.

▲ À Montréal en 2010-2011, **40 %** des élèves du secondaire ont déclaré avoir subi de la violence dans leurs relations amoureuses au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Les filles sont proportionnellement plus nombreuses que les garçons à déclarer subir une forme de violence de la part de leur partenaire : **48 % contre 31 %**.

PLUS DU TIERS DES ÉLÈVES  
DU SECONDAIRE DISENT  
AVOIR ÉTÉ VICTIMES  
DE VIOLENCE



# SOURCES

Pour la réalisation de ce bilan, nous avons puisé à de nombreuses sources d'information et consulté plusieurs partenaires. Visitez <http://www.signesvitauxmontreal.ca> pour toutes les sources.

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal	Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal	Les centres de la jeunesse et de la famille Batshaw	Observatoire de la culture et des communications du Québec	Secrétariat aux Affaires autochtones
Banques alimentaires Canada	Fondation Lucie et André Chagnon	Médecins du Monde Canada	Observatoire des tout-petits	Statistique Canada
CIUSSS Centre-Est-de-l'Île-de-Montréal	Infocentre de santé publique du Québec	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	Office des personnes handicapées du Québec	UNICEF
Centre canadien de politiques alternatives	Institut de la statistique du Québec	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	Organisation mondiale de la santé	Vélo Québec
CEFRIQ	Institut du Québec	Ministère de la Famille	Service de police de la Ville de Montréal	Ville de Montréal
Communauté métropolitaine de Montréal	Institut national de santé publique du Québec	Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec	Société de l'assurance automobile du Québec	
Conseil du statut de la femme	Institut universitaire en santé mentale Douglas	Ministère de la Sécurité publique	Québec en Forme	
Conseil de gestion de l'assurance parentale	Les Banques alimentaires du Québec	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	Réseau réussite Montréal	
			Retraite Québec	

# REMERCIEMENTS

La Fondation du Grand Montréal tient à remercier chaleureusement les organisations suivantes qui ont contribué à la réalisation de ce rapport :

**LA FONDATION DE LA FAMILLE J. W. McCONNELL**  
qui, par son appui, permet au projet *Signes vitaux*<sup>MC</sup> de voir le jour.

## LE COMITÉ STRATÉGIQUE SIGNES VITAUX<sup>MC</sup> 2017

**ADMINISTRATRICE FGM**  
Danielle Sauvage

**ALTERGO**  
Monique Lefebvre

**AMPLIFIÉ MONTRÉAL**  
Lyndsay Daudier  
Félix-Antoine Joli-Cœur

**AVENIR D'ENFANTS**  
Maude Landreville  
Claude Martineau  
Julie Rocheleau  
Caroline St-Louis

**CENTRAIDE DU GRAND MONTRÉAL**  
Annick Gagnon  
Mario Régis

**CIRANO**  
Louise Roy  
Marine De Montaignac

**CIUSSS CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL**  
Julie Grenier

**COMMISSAIRE À L'ENFANCE DE LA VILLE DE MONTRÉAL**  
Tommy Kulczyk

**COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL**  
Ben Valkenburg

**COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS**  
Abi Koné

**COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL**  
Philippe Rivet

**CONCERTATION MONTRÉAL**  
Carle Bernier-Genest  
Marie-Claire Dumas

**CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC**  
Anne-Marie Jean

**CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE MONTRÉAL**  
Coralie Deny

**CULTURE MONTRÉAL**  
Valerie Beaulieu  
Daisy Boustany

**DIRECTION RÉGIONALE DE SANTÉ PUBLIQUE DE MONTRÉAL CIUSSS CENTRE-SUD-DE L'ÎLE-DE-MONTRÉAL**  
Marie-Andrée Authier  
Liette Bernier  
Danielle Blanchard  
René-André Brisebois  
Florente Démosthène  
Marie-Noëlle Royer

**LA FONDATION DE LA FAMILLE J. W. McCONNELL**  
Jayne Engle

**FORUM JEUNESSE**  
Laura Cliche

**HORIZON 0-5**  
Caroline Schindler

**INSTITUT DU NOUVEAU MONDE**  
Julie Caron-Malenfant  
Stéphane Dubé

**INSTITUT DU QUÉBEC**  
Sonny Scarfone

**LES YMCA DU QUÉBEC**  
Art Campbell

**OBSERVATOIRE DES TOUT-PETITS (FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON)**  
Fannie Dagenais

**QUÉBEC EN FORME**  
Rotem Ayalon  
Remi Coderre  
Diane Lemay  
Mathilde St-Louis-Deschênes

**RÉSEAU RÉUSSITE MONTRÉAL**  
Andrée Mayer-Periard

**SPVM (SECTION RECHERCHE DE LA DIRECTION STRATÉGIQUE)**  
Valerie Courville

**UNIVERSITÉ CONCORDIA**  
Natasha Blanchet-Cohen

**UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**  
Louise Poirier  
Juan Torres

**UNIVERSITY ADVANCEMENT AT MCGILL**  
Tasha Lackman

**VILLE DE MONTRÉAL**  
Noémie Brière-Marquez  
Johanne Derome  
Francis Sabourin

## LE COMITÉ SCIENTIFIQUE SIGNES VITAUX<sup>MC</sup> 2017

**AVENIR D'ENFANTS**  
Maude Landreville  
Claude Martineau  
Caroline St-Louis

**DIRECTION RÉGIONALE DE SANTÉ PUBLIQUE DE MONTRÉAL CIUSSS CENTRE-SUD-DE L'ÎLE-DE-MONTRÉAL**  
Danielle Blanchard  
René-André Brisebois  
Sophie Goudreau  
Marie-Noëlle Royer  
François Tessier

**FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON**  
Marc Dumont  
Normand Rondeau

**INSTITUT DU QUÉBEC**  
Sonny Scarfone

**OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC**  
Lucie Dugas  
Damien Huntzinger

**UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**  
Juan Torres

## L'ÉQUIPE SIGNES VITAUX<sup>MC</sup>

**COMITÉ RESPONSABLE**  
Corinne Adélakoun  
Diane Bertrand  
Yvan Gauthier  
Lara Pazzi

**RECHERCHE ET RÉDACTION**  
Liz Edith Acosta  
Serge Chevalier  
Sonia Daly  
Cynthia Lewis  
Carole Vincent

**RÉVISION**  
Luc Asselin

**TRADUCTION**  
Zozita

**GRAPHISME**  
CIBLE • créateur d'impact

**SITE INTERNET**  
CIBLE • créateur d'impact

## PERSONNEL DE LA FGM

**CORINNE ADÉLAKOUN**  
Directrice des communications

**DIANE BERTRAND**  
Directrice de l'engagement dans la communauté

**LISE CHARBONNEAU, CPA, CA**  
Directrice de l'administration et des finances

**DIANA CHELOT**  
Analyste, finances et comptabilité

**FABIOLA EXISTE**  
Agente, gestion comptable

**YVAN GAUTHIER**  
Président-directeur général

**ELVIRA KAMARA**  
Agente de communications

**HÉLÈNE LATREILLE TEP**  
Directrice, développement philanthropique

**MARIE-PIER LÉPINE, LL.B.**  
Conseillère au développement philanthropique

**LARA PAZZI**  
Chargée de projet, engagement dans la communauté

**CHARLÈNE PETIT**  
Chargée de projet, développement philanthropique

**SIMON LINDSAY**  
Agent de communications

**LINDA TCHOMBÉ**  
Agente administrative

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FGM

**HON. JEAN-FRANÇOIS  
DE GRANDPRÉ**  
**Président**  
Juge retraité  
Cour supérieure du Québec

**DEBORAH SHANNON TRUDEAU**  
**Vice-présidente**  
Vice-présidente des licences  
et des affaires internationales  
Trudeau Corporation

**ME KIM THOMASSIN**  
**Secrétaire**  
Première vice-présidente,  
Affaires Juridiques et Secrétariat  
Caisse de dépôt et placement du Québec

**LAURENT GIGUÈRE**  
**Trésorier**  
Associé, Audit  
KPMG

**JEAN CAMERLAIN**  
Ancien vice-président exécutif  
et chef des opérations  
Centraide du Grand Montréal

**SYLVIE DEMERS**  
Première vice-présidente,  
Région du Québec  
TD Canada Trust

**KATHY FAZEL**  
Vice-présidente et gestionnaire de portefeuilles  
RBC PH&N Services-conseils en placements

**SUZANNE GOUIN**  
Administrateur de sociétés

**JEAN-GUY GOURDEAU**  
Président et chef de la direction  
Fondation de l'Hôpital Général de Montréal

**ALICE HERSCOVITCH**  
Directrice générale  
Musée de l'Holocauste Montréal

**ME TASHA LACKMAN**  
Directrice associée Initiatives stratégiques  
Université McGill Avancement universitaire

**ME ERIC LAPIERRE**  
Conseiller juridique principal  
Manulife

**DANIELLE SAUVAGE**  
Gestionnaire dans le secteur culturel

**ME DIANE TSONOS, TEP**  
Associée  
Richter

Consultez le rapport complet en visitant :  
<http://www.fgmtl.org/signesvitaux>.

Vous y trouverez une version plus étoffée, comportant davantage d'indicateurs,  
les sources des données et les liens qui y mènent.

Pour en savoir plus sur les initiatives *Signes vitaux*<sup>MC</sup> à travers le Canada :  
<http://www.vitalsignscanada.ca>

Also available in English

ISBN  
978-2-9815514-4-3



La marque de commerce *Signes vitaux*<sup>MC</sup> est utilisée avec  
la permission de Fondations communautaires du Canada.



LA FONDATION DU GRAND MONTRÉAL A MIS DE L'AVANT UN MODÈLE INNOVANT REPOSANT SUR LA CRÉATION DE FONDS PHILANTHROPIQUES COMME DES FONDATIONS CLÉS EN MAIN POUR LES INDIVIDUS, LES ORGANISMES ET LES ENTREPRISES DU GRAND MONTRÉAL. COMPTANT PLUS DE 500 FONDS, ELLE OFFRE LA POSSIBILITÉ DE CONSEILLER ET D'AIDER LE CRÉATEUR D'UN FONDS À S'ENGAGER DANS LA COMMUNAUTÉ. DEPUIS SA CRÉATION EN 1999, LA FGM EST DEVENUE UN CARREFOUR PHILANTHROPIQUE, TOUT EN ÉTANT UN LEVIER D'INVESTISSEMENT IMPORTANT POUVANT SOUTENIR LES PROJETS ET LES INITIATIVES DURABLES DE TOUS LES SECTEURS DE LA SOCIÉTÉ.



Fondation du Grand Montréal

La FGM est un organisme de bienfaisance dûment enregistré auprès de l'Agence de revenu du Canada sous le numéro 88197 9124 RR 0001

**FONDATION DU GRAND MONTRÉAL**

505, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 1000  
Montréal (Québec) H2Z 1Y7

T. 514 866-0808 F. 514 866-4202

[info@fgmtl.org](mailto:info@fgmtl.org)